

La revue catholique des idées et des faits

SOMMAIRE

Souvenirs sur François-Joseph et la Cour de Vienne
Le prétexte du désarmement
Limbourg
Les divorces aux États-Unis en 1926
Sur un portrait de Mussolini
Un roman familial

Comte de Sainte-Aulaire
Comte Louis de Lichtervelde
Georges Verrès
Vicomte Ch. du Bus de Warnaffe
Jean Valschaerts
Comte Aymard d'Ursel
Comte Hippolyte d'Ursel
Louis Arnould

La femme collaboratrice du mari dans la vie intellectuelle

Les idées et les faits : Chronique des idées : Bismarck et les Évêques belges, Mgr J. Schyrgens. — France. — Russie. — Irlande.

La Semaine

♦ Quel sombre tableau, et combien attristant, que celui de la situation actuelle de l'Église d'Angleterre.

Rappelons les faits : Le Book of Common Prayer est le livre liturgique et doctrinal de l'Église anglicane. Ce livre proscribit la Reservation of the blessed Sacrement, si ce n'est pour les malades, et condamne toute adoration de la dite « Réserve » comme un acte d'idolâtrie.

D'autre part, les Anglo-catholiques — l'aile droite de l'anglicanisme — adoptent de plus en plus, depuis vingt-cinq ans, les pratiques romaines : messe, salut, adoration du Saint-Sacrement. Et le problème se posait : Que faire pour maintenir dans le cadre (si on peut dire) du protestantisme, cette fraction particulièrement fervente du troupeau ?

On songea à une réforme du Prayer Book. Ardemment défendue par les archevêques de Cantorbéry et d'York, la réforme fut adoptée par l'assemblée de l'Église, composée de pasteurs et de laïcs. L'essentiel de cette réforme porte sur la question de la « réserve ». Le nouveau Prayer Book prévoit un service facultatif de communion légitimant la pratique anglo-catholique.

Comme le Parlement décide en matière religieuse, le projet fut soumis à la Chambre des Lords, qui l'approuva, et aux Communes qui le rejetèrent.

Événements pleins de leçons !

L'Anglicanisme nie la Transsubstantiation. Par une porte dérobée, et pour essayer de remettre un peu de discipline dans une communauté dont les meilleurs reviennent au dogme de l'Eucharistie, on a tenté de faire entrer dans le statut protestant une croyance facultative à la Présence Réelle. Pensez si les oppositions furent violentes et si le No Popery se déchaîna ! Néanmoins les réformateurs l'emportèrent au sein de l'Église.

Et le spectacle du chaos doctrinal que révélèrent les débats fut lamentable. L'Église anglicane n'a ni doctrine, ni discipline. Elle n'est plus qu'un cadre vide, une organisation d'État, une institution nationale, un corps de fonctionnaires, corps sans âme, Église sans vie.

Un spectacle plus navrant encore fut celui d'un Parlement ayant à décider de la vérité religieuse ! Il paraît que, pendant les jours qui précéderent le vote aux Communes, des députés se réunissaient par groupes et se faisaient exposer, par des pasteurs..., ce dont il s'agissait. Et ce furent ces ignorants, ces incompetents et ces indifférents qui décidèrent qu'il ne serait pas plus permis demain, qu'il ne l'est aujourd'hui, dans l'Église d'Angleterre, de croire à la Transsubstantiation.

Les Anglo-catholiques n'en continueront pas moins de consacrer et d'adorer, hélas ! sans qu'il y ait véritablement transsubstantiation, puisque Rome a établi l'invalidité des ordres protestants.

Le vénérable archevêque de Cantorbéry est sorti de la séance des Communes, le visage baigné de larmes. Pour l'Église anglicane le coup est rude. Les Anglo-catholiques, les plus religieux des protestants, accentueront fatalement leur marche vers Rome. Le protestantisme anglais verra s'aggraver encore le chaos où il se débat, et augmenter l'indiscipline qui le ronge et le paralyse.

On a parlé aussi de « disestablishment », c'est-à-dire de séparation de l'Église et de l'État, mais pareille séparation signifierait la fin de l'Église anglicane.

Un christianisme abandonné au libre examen devait nécessairement aboutir à la négation de toute doctrine y compris cette doctrine essentielle : la divinité du Christ. Et on se sent pris d'une immense pitié pour ces innombrables âmes qui cherchent Dieu et son Christ au sein d'une Église qui n'a plus à leur donner que le doute et l'incertitude, c'est-à-dire le néant...

Catholiques qui possédons la vraie et intégrale doctrine, et qui connaissons les bienfaits d'une autorité souveraine en matière religieuse, prions pour que le désarroi et l'anarchie du protestantisme anglais ouvrent les yeux à tous ceux qui croient, comme nous, à la divinité du Sauveur, mais qui n'ont pas su découvrir encore sa seule vraie demeure ici-bas.

♦ Nous attirons tout particulièrement l'attention sur la Chronique politique du comte L. de Lichtervelde qui paraît dans ce numéro, et sur les extraits que l'on trouvera sous la rubrique Russie. Quelle est donc cette puissance d'aveuglement qui égare le monde civilisé ? Car enfin, au moment même où le camarade Litvinoff, invité à Genève par la S. D. N., proposait, avec le sourire, le désarmement intégral, d'autres camarades fomentaient à Canton une révolution communiste dont la sanglante répression dure encore.

Dans le même temps aussi, le hasard faisait mettre la main, à Paris, sur des documents hautement révélateurs de l'ingérence de Moscou dans la politique intérieure française, ingérence nettement révolutionnaire comme on pouvait s'en douter.

Et demain, le nouvel ambassadeur des Soviets sera reçu à Paris avec les mêmes honneurs et les mêmes égards que s'il représentait un pays ami. Et après demain, l'ambassade continuera à soutenir les pires fauteurs de guerre civile.

Cette incompréhension prodigieuse des puissances européennes divisées et rivales, cet aveuglement devant un danger aussi grave que la propagande bolchevique, restera, pour les temps futurs, un des plus tristes exemples de la faiblesse humaine.

♦ On discute à la Chambre le contingent de l'armée, en attendant le grand débat sur la question militaire.

Un socialiste, le citoyen Eeckelaers, a dit, paraît-il, à la majorité, qu'elle ferait bien de suivre l'enseignement du Christ : « Celui qui se servira de l'épée, périra par l'épée. »

Ce pauvre diable de primaire, échevin de l'instruction publique à Aroers, s. v. p. ! ne s'est pas rendu compte que la phrase qu'il citait justifiait pleinement le port de l'épée pour punir éventuellement celui qui se servirait à tort de l'épée. N'est-ce pas là tout le problème militaire belge : s'armer pour, le cas échéant, être à même de s'opposer le plus efficacement possible à toute agression, d'où qu'elle vienne ?

Mais que ferait donc M. Eeckelaers si quelqu'un s'avisait de lui dérober, l'épée à la main, ses économies de député et d'échevin ? ...

Souvenirs sur François-Joseph et la Cour de Vienne

Lorsqu'on m'a engagé à commenter devant vous quelques-uns des souvenirs recueillis à Vienne par un membre de ma famille et à les comparer à ceux que j'ai pu glaner, moi-même, après tant d'autres, dans la même capitale, mon premier mouvement a été de me récrier et d'opposer un scrupule que vous devinez. Si je n'ai pas insisté, c'est que j'ai compris le sentiment amical qui inspirait ce conseil, d'autant plus amical qu'il ne m'a pas été exprimé. Sachant que, parfois, la diplomatie dite active est une maîtresse trop exigeante pour souffrir le moindre partage, fût-ce avec l'Histoire, j'ai pensé que mon ignorance me confinait dans la zone des souvenirs, de sorte qu'en l'espèce, le moi est le sujet le plus modeste.

Ma quiétude est complète, aucun sentiment filial ni personnel ne la pouvant troubler. Le diplomate dont les souvenirs me servent de thème, n'est pas mon ascendant.

Au surplus, s'il me touchait de plus près, la piété que je devrais à l'aïeul ne contrarierait en rien le respect que je dois à l'Histoire. Tous ceux qui le lisent sont aussitôt mis en confiance par son accent de sincérité. Dans le récit des faits qui, il est vrai, portent eux-mêmes témoignage, de ses vertus et de ses services, aucune trace de ces artifices où se complaisent trop souvent les mémoralistes anxieux, au déclin de leur vie, de composer leur maintien pour la postérité, de soigner l'éclairage, traitant ainsi la vérité, comme aux approches de la vieillesse et même de la maturité, les femmes traitent la beauté, en la plaçant dans la pénombre, ou à contre-jour.

Quant à mon propre personnage et à mon expérience de Vienne trois quarts de siècle plus tard, je puis aussi en parler sans embarras, parce que ce personnage n'en était pas un. Si j'avais été ambassadeur à Vienne, l'importance de mes fonctions, ou le désir de la faire présumer par mon silence, m'imposerait plus de réserve. Mais, dans la capitale autrichienne, un simple conseiller d'ambassade était fort peu de chose. Vous savez que le prince de Metternich disait qu'en Autriche, l'homme commence au baron. On peut dire que le diplomate y commençait au conseiller. A telles enseignes que j'ai connu de grandes dames viennoises qui daignaient tendre leur main à baiser aux diplomates jusqu'aux conseillers inclusive et ignoraient la plèbe des secrétaires et des attachés. L'une d'elles, cependant, condescendait, lorsqu'ils étaient de bonne maison, à les admettre à la même faveur, mais seulement après la Pentecôte qui marquait la fin de la saison officielle. Cette consécration du conseiller, même lorsqu'il n'était pas né, était une conquête de l'esprit démocratique par rapport à l'époque où les archiduchesses invitaient les attachés, à l'exclusion des secrétaires, les attachés étant alors de jeunes seigneurs qui servaient pour l'honneur, tandis que les secrétaires étaient des salariés qui, comble de l'opprobre, travaillaient quelquefois.

Cet exemple atteste la permanence à Vienne, à travers les bouleversements politiques, d'une souveraineté supérieure à celle des empereurs et qui, peut-être, en était la plus solide garantie : la souveraineté de l'étiquette. Ce n'est pas la seule ressemblance que je noterai, au milieu des différences profondes entre la Vienne de 1832 et celle de 1912. Les ressemblances sont d'ordre social ; les différences sont d'ordre politique. Seul, le contraste de ces harmonies sociales et de ces oppositions politiques confère un semblant d'unité à cette causerie. Vous me pardonnerez, et même m'approuverez si, m'y abstenant de toute érudition, j'incline, selon la pente de mon métier, à chercher surtout dans le passé des enseignements

valables pour le présent et si, à mes yeux, les faits se groupent, sous l'angle de la méthode diplomatique et dans le cadre de la politique, plutôt que dans la perspective plus noble de l'histoire.

* * *

Il y aurait futilité à railler la puérilité de l'étiquette. Comment taxer d'enfantillage une chose aussi vénérable, aussi ancienne, aussi puissante et si vivace qu'elle est immortelle et refléurit toujours au milieu des ruines ? J'ai dit que l'étiquette régnait sur les empereurs. Ce n'est pas assez dire : c'est par elle que les empereurs régnaient. Ils ont été renversés lorsqu'elle a été ébranlée sur un point par la poussée des forces nouvelles. La monarchie des Habsbourg était surtout une hiérarchie dont l'étiquette était la gardienne. Hiérarchie de princes au temps du Saint-Empire germanique ; hiérarchie de classes et surtout de peuples dans les temps modernes. Au sommet l'empereur, investi par droit divin et qui rendait à Dieu sa politesse en le protégeant sur la terre dans une religion d'Etat où l'Etat avait plus d'importance que la Religion. Protection parfois indiscrète, par exemple lorsqu'après la mort de Léon XIII, l'archevêque de Cracovie, le cardinal Pazyna prétendit guider le choix du Conclave et adressa une injonction au Saint-Esprit : *in nomine, auctoritate suae majestatis apostolicae Francisci-Josephi, jure et privilegio antiquo...*

Ce latin, étant d'Eglise, ne brave pas l'honnêteté ; il n'attendait qu'à l'indépendance du Sacré-Collège.

Les privilèges ne restant des droits, qu'autant qu'ils correspondent à l'équilibre de forces qui les a fondés, celui qu'invoquait le cardinal Pazyna était trop anachronique pour n'être pas inopérant.

Cet accroec infligé à l'étiquette de la Cour de Vienne par les puissances célestes aurait dû révéler sa fragilité au regard des puissances terrestres, c'est-à-dire des peuples. Ce qui a causé la perte de la monarchie austro-hongroise, c'est son obstination à rester une hiérarchie de peuples à une époque où tous les peuples étaient soulevés par une incoercible aspiration vers l'égalité.

* * *

Ce n'est donc pas sans raison que, dans ses souvenirs, M. de Sainte-Aulaire fait une large place à cette étiquette qui, dans un sens un peu extensif, était l'âme dont vivait l'Empire d'Autriche, avant de devenir l'erreur dont elle est morte. Ramené du plan théologique et politique sur le plan mondain, ce culte avait pour autel un canapé, ou plutôt le canapé, institution jumelle du trône, et plus vigoureuse. Il s'agit, vous le savez, du canapé qui, dans les salons de la haute société, était réservé aux princesses et aux ambassadrices et que tout autre ne pouvait occuper sans sacrilège. M. de Sainte-Aulaire nous conte comment deux ambassadrices qui se haïssaient et ne s'adressaient jamais la parole s'asseyaient cependant, ainsi l'exigeait l'étiquette, sur le même canapé et y restaient jusqu'à la fin de la réception en se tournant le dos. Aucun des spectateurs n'avait l'impudence d'en sourire. Il nous dit aussi la stupeur du public lorsqu'une nouvelle venue, non initiée aux rites, s'installait sur un canapé vide, sans se douter à quel point il était malséant d'y poser un séant bourgeois, ou même noble, mais non princier.

En présence de pareils usages, l'ironie est facile. Elle est injuste.

(1) Conférence prononcée aux Conférences Cardinal Mercier.

Cette étiquette si rigoureuse contribuait beaucoup au charme de la vie sociale, car elle s'accompagnait d'une extrême simplicité dans une exquise courtoisie. Et, cela va très bien ensemble. Quand chacun est à sa place en vertu d'une règle générale, il est superflu de l'y mettre. Quand les distinctions sociales sont si anciennes, si unanimement acceptées, qu'elles semblent naturelles, il est superflu d'en établir d'artificielles. Quand on est aussi sûr de sa situation qu'il l'était un grand seigneur autrichien et aussi sûr que nul ne la pouvait ignorer, la coquetterie s'accorde avec le bon goût pour conseiller de paraître l'oublier soi-même. C'est pourquoi la morgue et l'arrogance ne sont pas jeux de princes, mais jeux de vilains et de parvenus, de parvenus qui ne sont pas très sûrs que c'est une défense contre ceux qui seraient tentés d'en douter.

A Vienne, en 1832, la grande prêtresse de l'étiquette était la princesse de Metternich, femme du tout puissant chancelier. Chez elle, ce culte n'impliquait pas la pratique du simple savoir-vivre. Se considérant comme l'incarnation de la légitimité, elle ne ménageait pas les sarcasmes les plus grossiers à l'usurpation représentée à ses yeux par Louis-Philippe et par son ambassadeur. Elle alla même un jour, à un grand dîner où il était son voisin, jusqu'à répondre à un compliment qu'il lui fit sur son diadème : « Au moins, celui-ci n'est pas volé. » Cette allusion délicate aux origines de la monarchie de juillet n'ayant échappé à personne, M. de Sainte-Aulaire ne put se dispenser de s'en plaindre le lendemain au prince de Metternich qui lui fit cette charmante réponse (qu'il avait souvent l'occasion de placer), susceptible d'être interprétée à la fois comme une fin de non-recevoir et comme une réparation : « Mon cher ambassadeur, que voulez-vous que j'y fasse, j'ai épousé la princesse de Metternich, mais je ne l'ai pas élevée. »

Depuis cette époque, des empires se sont écroulés, à commencer par l'empire des Habsbourg. Les règles essentielles de l'étiquette autrichienne ont survécu à ce désastre. Je m'en suis assuré tout récemment à votre intention. Pour la première fois, depuis un temps immémorial, je suis allé au Quai d'Orsay pour interroger sur cette grave question, le directeur des affaires politiques, M. de Beaumarchais qui, il y a quelques mois, nous représentait à Vienne. J'ai appris de lui que si, à Vienne, le trône est tombé en poussière, le canapé est toujours debout.

Je laisse aux philosophes le soin de rechercher pourquoi l'étiquette survit à l'état social qu'elle exprime.

Dans l'empire d'Autriche, la politique, moins stable que l'étiquette, a connu des métamorphoses, non dans ses données fondamentales, mais dans ses formes et ses moyens. Elle reste toujours caractérisée par le fait que l'Autriche-Hongrie n'est pas une nation, n'est qu'un Etat, que cet Etat doit, pour subsister et grandir être d'autant plus fort que son principe est en lui-même, enfin que cet Etat est une dynastie de droit divin et d'origine féodale. La dynastie n'aura donc d'autre règle que la raison d'Etat, d'autre but que de conserver ses fiefs et, si le malheur des temps la dépouille de quelques-uns, de les remplacer par d'autres afin que le chef de la maison laisse à ses héritiers un patrimoine qui peut n'être pas intact pourvu qu'il ne soit pas amoindri. Précisément, parce que l'Autriche-Hongrie est un Etat national, qui

ne s'identifie pas avec des terres et des populations déterminées, c'est un Etat démontable, transportable, transformable, raccommodable, un peu comme certains animaux, d'espèce inférieure, qui perdent d'anciens membres et en acquièrent de nouveaux par greffe ou génération spontanée, sans que leur santé soit sensiblement atteinte. Telle est dans son essence la politique dont l'empire d'Autriche a vécu et dont il est mort, pour y avoir persévéré lorsqu'elle n'était plus en harmonie avec l'état général du monde ou, pour user encore d'un terme physiologique, lorsque le milieu y était devenu réfractaire.

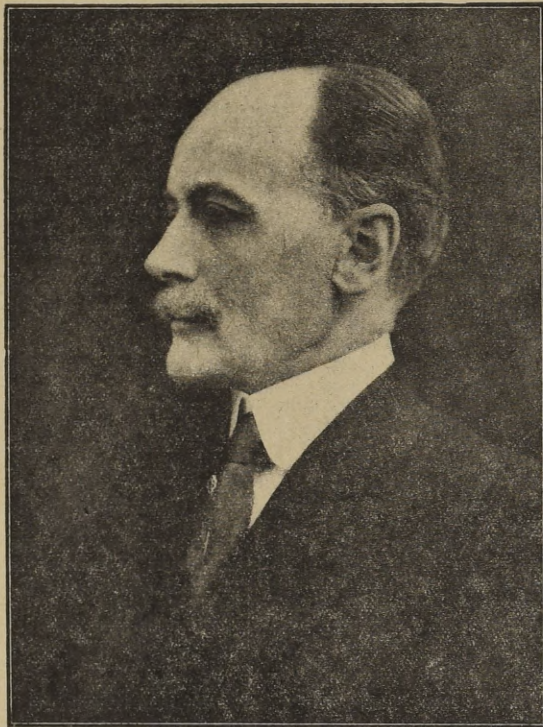
En ce qui concerne les modalités changeantes de cette politique, le rapprochement des deux dates 1830-1912, est plus significatif qu'on n'est porté à le croire à première vue. Bien qu'il me soit imposé par les caprices du hasard et de la carrière, il eût pu être choisi pour illustrer, dans la politique autrichienne, cette loi de constance, que j'ai essayé de définir, avec les variantes que comporte son application, et pour montrer ainsi, chez les Habsbourg cette versatilité réfléchie dont l'opinion réserve l'apanage à la maison de Savoie. Deux exemples suffiront à éclairer les analogies et les oppositions entre les deux époques. Ils sont empruntés aux deux principales affaires que M. de Sainte-Aulaire eut à traiter pendant sa mission et qui se reproduisirent *mutatis mutandis* pendant mon propre séjour à Vienne. L'une est une affaire de mariage, l'autre est l'éternelle affaire d'Orient.

Pour des raisons de famille et de politique, le roi Louis-Philippe désirait vivement marier ses fils ou ses filles aux neveux ou aux nièces de l'empereur François. Petite-fille de Marie-Thérèse, la reine Marie-Amélie était fort attachée à la maison d'Autriche et souhaitait perpétuer les liens qui l'y unissaient. Aux yeux du roi, un mariage autrichien avait l'avantage de mettre fin à l'hostilité des Puissances centrales à l'égard de la monarchie de juillet et de préparer cette alliance franco-autrichienne dont il rêvait et qui, peut-être, eût changé le cours de l'histoire. Seul, le principal

intéressé, le duc d'Orléans montrait peu de goût pour les archiduchesses, qui, au contraire en montrèrent beaucoup pour lui.

M. de Sainte-Aulaire décrit, sous une forme très vivante, les péripéties de cette négociation qui aboutit à un échec. En cette circonstance, comme toujours, notre ambassadeur montra autant de clairvoyance que de franchise. Il avait tout de suite prévu les obstacles auxquels se heurterait le projet de ses souverains et s'était employé, mais en vain, à le décourager. Un ambassadeur avait alors pour règle de servir plutôt que de plaire et pouvait exprimer un avis contraire au vœu le plus cher de son souverain plus librement et plus impunément qu'il ne pourrait aujourd'hui risquer une objection contre la politique d'un Ministre éphémère. Le roi ayant passé outre, M. de Sainte-Aulaire se conforma à ses instructions avec plus de zèle que de conviction et s'ingénia à vaincre les résistances de la Cour de Vienne. Il y fut aidé par la grâce et la séduction du prince qui conquit tous les suffrages de la famille impériale et, ce qui lui était plus facile, tous les cœurs des archiduchesses, sans obtenir la main d'aucune d'elles.

Triomphe de la raison d'Etat sur celle du cœur. Metternich n'était pas homme à se laisser attendrir par le désespoir et les évanouissements de l'archiduchesse Thérèse qui, après deux entrevues, criait, au milieu des larmes « que c'était M. le duc d'Orléans qu'elle voulait pour mari et qu'elle n'en accepterait jamais d'autre ». Son père, l'archiduc Charles, qui était un brave homme, mais un



Le comte DE SAINTE-AULAIRE

pauvre homme, oubliait en voyant pleurer sa fille que la monarchie de juillet était fille de la Révolution, sauf à perdre tout courage au moindre froncement de sourcils du tout-puissant chancelier.

En l'occurrence, l'empereur qui était, même dans les affaires de famille, sans autorité, ne servait qu'à couvrir celle de son ministre, Metternich, récidiviste du mariage, — sans préjudice d'innombrables liaisons, il s'était marié trois fois, — restait fidèle à lui-même et à son unique maîtresse, la raison d'Etat, en intervenant dans cette affaire et dans le sens où il le fit. C'est lui qui avait pris l'initiative du mariage de Marie-Louise avec Napoléon, Corse parvenu, aventurier couronné, où il voyait l'ogre insatiable que la raison d'Etat commandait d'apprivoiser. Selon le mot du Prince de Ligne, Il lui donna Marie-Louise comme on sacrifie au minotaure une belle génisse.

Metternich trouvait plus grave de réhabiliter un usurpateur que d'apprivoiser un ogre, bien que cet usurpateur fût le représentant de la première famille souveraine d'Europe. A ses yeux, Napoléon avait l'avantage de ne pas succéder directement à Louis XVI, de ne pas l'avoir renversé, et la mésalliance des races lui semblait moins grave que celle des principes. Elle était surtout plus nécessaire, puisqu'elle était alors la seule chance de salut pour l'Autriche. Pour faire fléchir les principes et être aussi bien traité que Napoléon, il n'a manqué au duc d'Orléans que d'avoir Austerlitz comme agent matrimonial.

Le refus était, d'ailleurs, enveloppé des formes les plus courtoises et même motivé par un sentiment de sollicitude pour la monarchie de juillet et par un excès d'amour de l'archiduchesse Thérèse. « Sans doute, disait M. de Metternich à M. de Sainte-Aulaire, il faut que l'alliance de la France et de l'Autriche soit intime, plus intime que celle d'aucune autre puissance. Vous n'aurez pas d'amis plus dévoués que nous, mais un mariage n'est pas nécessaire pour resserrer nos liens. Au contraire, un mariage autrichien fera dire en France que Louis-Philippe est le chef de la Sainte-Alliance, et il fera dire ici que M. de Metternich s'est vendu à Louis-Philippe. » De son côté, l'archiduc Charles écrivait au duc d'Orléans : « Ma fille se connaît elle-même. Elle sait se rendre compte de sa force et de ses faiblesses. Elle craindrait se trouver dans l'excès du bonheur même, des causes de pénibles anxiétés auxquelles son cœur risquerait de succomber. »

En même temps, M. Thiers qui, sur ces entrefaites, était arrivé au pouvoir et qui n'était pas favorable au mariage autrichien, où il voyait probablement un obstacle à ses aspirations libérales, écrivait à M. de Sainte-Aulaire, dans une lettre particulière qu'un refus ne lui causerait aucun regret. Tout en se félicitant de l'échec, ce représentant des temps nouveaux donnait dans les travers de l'ancienne diplomatie et, partant de ce principe qu'un refus est un titre et confrère une hypothèque à celui qui l'essuie sur celui qui l'oppose, ajoutait : « appliquez-vous à persuader au prince de Metternich que le procédé de la famille impériale nous blesse profondément et exercera sur notre politique une influence que le Cabinet de Vienne pourrait avoir à déplorer. »

Le roi, plus diplomate et plus moderne, ce qui n'est pas inconciliable, que le plus démocrate de ses ministres, savait que la politique ne doit prendre conseil ni du sentiment, ni du ressentiment. C'est dire que ses rapports avec la Cour de Vienne ne furent nullement altérés. Sa pensée était plus haute et plus fière. On en trouve l'inspiration dans la circulaire adressée le 28 juin à tous nos agents diplomatiques, et où ses vues sur le mariage du Prince royal étaient exprimées dans les termes les plus nobles : « Il faut une princesse, mais son rang entre les maisons princières n'importe pas. Pourvu qu'elle soit bonne et respectable, digne mère de nos rois, il suffit. La France est assez grande pour grandir la reine qu'on lui donnera. »

* * *

Le projet de mariage dont j'ai été témoin en 1912, et auquel j'ai déjà fait allusion, a ceci de commun avec le projet de 1835, qu'il a abouti à un échec, d'ailleurs fort heureux. Il en diffère par la nature des parties et en ce que les rôles y étaient intervertis. Dans ce deuxième cas, c'est l'Autriche qui fait la demande et c'est la France qui refuse. Une chose cependant n'a pas changé, c'est l'outrecuidance vraiment impériale et royale avec laquelle, qu'il s'agisse de la monarchie de juillet ou de la troisième République, le Cabinet de Vienne se croit fondé à tout refuser ou à tout demander.

Dans les Etats modernes, où les considérations économiques priment les considérations dynastiques, les mariages se font non plus entre les familles, mais entre les intérêts. Le mot lui-même figure dans le vocabulaire politique de nos jours. Qui n'a entendu parler du mariage du minerai lorrain et du charbon westphalien? N'a-t-on pas dit aussi que l'occupation de la Ruhr avait été imaginée parce que le traité de Paix en nous donnant des mines de fer sans charbon, nous avait donné la fille sans la dot, et qu'il convenait de la lui assurer pour lui permettre de mener un train digne de nous, c'est-à-dire de « fonctionner à plein rendement » ?

En 1912, le mariage franco-autrichien dont on rêvait à Vienne était d'ordre financier. Il s'agissait d'unir le noble trésor austro-hongrois, qui était vide, à la Bourse de Paris qui était riche alors et courtisée par l'univers. C'était un grand honneur qu'on daignait nous faire en descendant, en faveur de la dot, à une telle mésalliance qui, bien entendu, ne portait aucune atteinte à la Triple-alliance. On voulait bien accepter nos millions ou même nos milliards et cette grâce, accordée à notre République roturière par la maison de Habsbourg était si flatteuse qu'elle se suffisait à elle-même. Lorsque, dans ma province, le Périgord, un gentilhomme prend femme dans la bourgeoisie pour se refaire, c'est-à-dire pour manger la dot sans s'occuper de l'épouse, cela s'appelle prendre des truffes et laisser la dinde. Telle est l'opération que l'auguste empereur d'Autriche se proposait de faire avec la République française. Le coq gaulois n'est pas une dinde. Il ne se laissa séduire ni plumer. Notre gouvernement refusa la main de la princesse, je veux dire de notre épargne. Le comble, c'est que le Cabinet de Vienne ne nous celtait pas que notre argent était destiné à des armements. La subordination de l'Autriche-Hongrie à l'Allemagne était telle que cela revenait à mettre notre bas de laine à la disposition de notre ennemi héréditaire pour fabriquer des canons contre nous. L'ambassadeur de Russie, fort alarmé de ce projet, me disait : « N'oubliez pas que prêter de l'argent à l'Autriche, c'est en prêter à l'Allemagne, car Berlin et Vienne sont les deux poches du même pantalon. » Cette formule était au-dessous de la vérité : dans le ménage austro-allemand, c'était l'Allemagne qui portait culotte et, en dernière analyse, c'était elle qui aurait empoché l'argent.

Cependant, le projet avait des zéloteurs puissants, même en France. Certains le prônaient au nom de ce qu'ils appelaient la pénétration des alliances.

A côté des « bons Européens », des précurseurs, s'agitaient tous les financiers de Berlin et de Vienne, et quelques-uns de Paris, ceux qui n'hésitent pas à réaliser des bénéfices immédiats et personnels au prix de catastrophes lointaines et nationales.

Il fallait donc un certain courage à notre gouvernement pour tenir tête à cette conjuration politico-financière. Nous devons lui savoir gré d'avoir été assez fier pour penser, comme l'a dit un jour M. Clemenceau, que la vassalité n'était pas dans la logique de notre défaite, et d'avoir été assez fort pour faire prévaloir l'intérêt national contre une coalition d'intérêts particuliers. Il fut en cela bien inspiré au moment où, à l'horizon des Balkans, le mirage de la paix perpétuelle sous l'égide de la Banque internationale, s'évanouissait au milieu de nuées sanglantes.

* * *

Je n'aurais pas le mauvais goût, même si j'en avais le temps, d'exposer devant un auditoire qui les connaît aussi bien que moi, les aspects différents et parfois contradictoires de la question d'Orient sous la monarchie de juillet et pendant la période d'avant-guerre. Vous me pardonnerez cependant, au sujet de la crise de 1840 à laquelle M. de Sainte-Aulaire a été mêlé en qualité d'ambassadeur à Vienne, trois observations inspirées, je vous l'avoue, par ma tendance professionnelle à chercher surtout dans l'histoire des enseignements pour notre diplomatie.

Tout d'abord, je constate que, dans cette crise, M. de Sainte-Aulaire fit preuve de la même clairvoyance que dans la question du mariage autrichien, et aussi de la même franchise. Il y avait quelque mérite à résister à l'entraînement général en faveur de Mehemet-Ali considéré comme le Napoléon de l'Orient. « Vous savez que je ne suis pas *Egyptien* », disait M. de Sainte-Aulaire à son nouveau ministre, M. Thiers, qui l'était, mais qui ne l'en maintint pas moins à son poste de Vienne, ce qui fait honneur à l'un et à l'autre. M. de Sainte-Aulaire fut à peu près seul à ne se tromper ni sur les dangers d'une politique égyptienne qui en menaçait l'intégrité de l'empire ottoman et le principe de légitimité, fonde-

dement des traités de 1815, reconstituait automatiquement la coalition de l'Europe contre la France, ni sur la force réelle de Mehemet-Ali. Chose curieuse, et qui conseille la modestie aux hommes politiques, alors que, dans toutes les chancelleries, on était ébloui par ce météore et convaincu qu'il brillerait bientôt à Constantinople à la place du grand-seigneur, jusqu'au jour où ses quatre-vingt mille Egyptiens se débandèrent en Syrie devant cinq mille Turcs appuyés par douze cents Austro-Anglais, c'est un poète, Lamartine, plus réaliste dans son intention que les hommes d'Etat dans leur présomption qui voyait le plus juste. Il exprima, dans une image exacte et magnifique, ce qu'il y a d'éphémère et de vain dans les sursauts de l'énergie orientale. « En un tel pays, écrivait-il, le héros replie en mourant son génie, ainsi qu'il replie sa tente laissant la place aussi vide qu'avant son passage, aussi nue, aussi ravagée. »

Autre observation, que vous m'excuserez de vous soumettre, bien qu'elle contredise un des dogmes de la diplomatie nouvelle. Durant cette crise orientale, qui aurait été fatale à la France, si la monarchie de juillet eût été moins sage, l'esprit belliqueux, le « bellicisme » comme on dit aujourd'hui, était en raison directe de l'esprit démocratique. Au sommet le roi, résolu à maintenir la paix, en la conciliant avec la dignité, disant à M. de Sainte-Aulaire qui prenait congé de lui avant de rejoindre son poste : « Pour votre gouverne particulière, il faut que vous sachiez que je ne me laisserai pas entraîner par mon petit ministre. Au fond, il veut la guerre et moi je ne la veux pas. Je le briserai plutôt que de rompre avec toute l'Europe. » Politique prudente et qui triompha parce qu'elle s'appuyait sur une attitude fière, le roi voulant la paix en préparant la guerre. Ainsi le roi Louis-Philippe épargnait à la France une guerre désastreuse.

Au-dessous du roi, le « petit ministre », M. Thiers, qui disait à notre ambassadeur : « Le roi ne veut pas la guerre, mais je saurai bien l'y contraindre. » Cependant, le petit ministre n'était pas fou. Il ajoutait qu'il ne convoquerait pas les Chambres, de peur d'être entraîné par elles, le mouvement en faveur de la guerre étant d'autant plus violent qu'on se rapprochait davantage du peuple. Mais, dira-t-on, les Chambres d'alors, élues au suffrage censitaire, ne représentaient pas le peuple; elles n'étaient que l'émanation de cette bourgeoisie libérale qui, depuis la chute de Napoléon, était veuve de César, avait la nostalgie de la gloire et dont Edgar Quinet traduisait l'état d'esprit en écrivant : « La Révolution a rendu son épée en 1815; on a cru qu'elle allait la reprendre en 1830. » Soit. Mais alors, écoutons Louis Blanc, le Jaurès de l'époque, qui, dans son *Histoire de dix ans*, déplore que « la France n'ait pas tiré cette épée de la Révolution pour soutenir Mehemet-Ali et consommer la dépossession des Turcs, réclamée, écrit-il, par le plus profond et le plus sacré des intérêts de la civilisation ».

Dernière observation qui, je le crains, n'est pas plus conforme à l'orthodoxie du moment. La paix, dans cette crise, fut d'autant mieux sauvegardée que la diplomatie fut plus secrète. Ce phénomène, qui n'est pas sans rapport avec celui d'un roi pacifique aux prises avec une opinion belliqueuse, est attesté par le résultat des conférences de Koenigswart, propriété privée du prince de Metternich où les représentants des puissances, à l'abri des passions et des indiscrétions, s'appliquèrent pendant trois semaines, à trouver les termes d'une transaction honorable. L'un d'eux, l'ambassadeur d'Angleterre, Lord Beauvale, qui n'avait pas la superstition de la diplomatie publique, déclarait « qu'il avait appris à Koenigswart, ce que c'était qu'un conclave et qu'il ne s'étonnait pas que les catholiques admissent l'intervention du Saint-Esprit dans une œuvre à laquelle un certain nombre de personnes enfermées ensemble appliquaient sans distraction toutes leurs pensées ». C'est ce qui leur permit, comme l'écrit M. de Sainte-Aulaire, de rechercher « la gloire de la modération ». Et cela est tout naturel. La publicité, en diplomatie, est un grand danger, parce qu'elle engage gravement l'amour-propre, celui des hommes et celui, infiniment plus susceptible, des peuples, au risque de transformer les moindres conflits en questions de prestige. Cette diplomatie n'en est une que dans la mesure où elle reste secrète. C'est alors une diplomatie crypto-publique; à l'exemple des femmes qui méritent cette dernière épithète, elle étale ses charmes et ses prétentions devant la foule, mais elle se cache pour l'essentiel.

* * *

Je vous ferai grâce d'un parallèle entre la crise orientale de 1840 qui s'est dénouée pacifiquement et la crise de 1912 qui a

engendré la guerre des Balkans, puis la guerre générale. Elles se ressemblent du moins en ce que, dans l'une et dans l'autre, les diplomates se sont trompés. C'est à se demander s'ils ne se trompent pas toujours et si le meilleur moyen de connaître l'avenir n'est pas de prendre le contre-pied de leurs prévisions. Toutefois, dans ces deux derniers cas, leur erreur a changé de camp. En 1840, ils avaient escompté l'écrasement de la Turquie qui fut aisément victorieuse; en 1912, ils avaient annoncé sa victoire et, quand elle fut battue par la confédération balkanique, ce fut une stupeur générale.

Une différence plus apparente que réelle entre les deux crises, c'est que, dans la première, le prince de Metternich invoquait, en faveur du sultan, le principe de légitimité, âme de la Sainte Alliance, tandis que, dans la seconde, le Cabinet de Vienne, qui avait violé ce principe par l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, n'avait d'autre souci que d'établir son hégémonie dans les Balkans et de contrôler la route de Salonique, au mépris de tous les droits auxquels son impérialisme se heurtait. Au fond, c'était toujours la raison d'Etat et la tradition féodale, identiques dans leur essence, renouvelées dans leurs moyens, et n'invoquant les principes que pour couvrir et servir les intérêts. Seulement, en 1840, la maison d'Autriche largement nantie, jouissant encore de la prépondérance en Allemagne et de ses possessions héréditaires en Italie, était conservatrice à l'extérieur comme à l'intérieur. Après 1870, — date plus fatidique même pour l'Autriche que celle de 1866, car Sadowa sans Sedan n'eût pas été irréparable — la maison de Habsbourg, expulsée d'Allemagne et dépossédée en Italie, obéit à la loi de son origine en cherchant de nouveaux fiefs et à l'impulsion de l'Allemagne en les cherchant dans la direction du Sud.

Cette funeste novation de la politique autrichienne date du Congrès de Berlin où le tentateur, Bismarck, en lui montrant les rivages de la mer Egée, engageait François-Joseph dans une entreprise qui le détournait de l'Allemagne et l'opposait à la Russie tutrice des peuples slaves et héritière présomptive de la Turquie. En même temps, l'Autriche-Hongrie devenait la marche orientale, l'avant-poste du germanisme dans la direction de la Méditerranée. Dès lors, elle était à la merci de l'Allemagne à laquelle elle était doublement rivée par la complicité de l'agression contre le slavisme au dehors, et de son oppression corrélatrice au dedans.

Il est vain de rechercher si, à un moment donné, François-Joseph mieux inspiré, mieux conseillé, moins docile aux voix du passé et aux suggestions de son entourage, pouvait s'arrêter dans cette course à l'abîme, congédier son entraîneur allemand, bientôt son maître, et assurer l'avenir de son Empire en l'adaptant aux données d'un monde nouveau. L'Histoire qui, selon Renan, est une pauvre petite science conjecturale, même quand elle raisonne sur des faits, ne serait plus qu'un rébus insoluble si elle raisonnait sur des hypothèses. Une chose est certaine, c'est que la monarchie des Habsbourg grandie, selon l'adage connu : « Tu, felix Austria, nube », par les mariages, plus que par les batailles, avait puisé dans cette prodigieuse et facile fortune, une superbe sans égale. Elle a succombé, faute de faire, à temps, à ses peuples, les concessions nécessaires, parce que, se croyant supérieure aux mortels, elle s'est divinisée alors qu'elle ne pouvait durer qu'en s'humanisant. Sur sa sépulture, dans la crypte des capucins de Vienne, on devrait graver la sublime parole d'Eschyle : « Orgueil, fils du bonheur, fatal à son père! »

* * *

En parcourant dernièrement les mémoires de M^{me} Schrott, la vieille, et — dit-on — tendre et fidèle amie de François-Joseph, j'y ai lu le récit d'une scène burlesque dont le souvenir m'obsède. Je le trouve pathétique parce qu'elle évoque, au-dessus du spectre de François-Joseph, la Fatalité au double visage, comme ce masque du théâtre antique, à la grimace contradictoire et d'autant plus humaine, dont un côté pleure pendant que l'autre ricane. Ainsi s'ajoute à la terreur et à la pitié une note de bouffonnerie qui, de l'agonie des Habsbourg, fait un drame d'Eschyle retouché par Shakespeare.

M^{me} Schrott raconte que le château de Schönbrunn n'ayant pas de salles de bains, un masseur entraît tous les jours, ou, plutôt toutes les nuits, à quatre heures du matin dans la chambre de François-Joseph pour le frictionner. Ce masseur s'interdisait de dormir pour être prêt à l'heure réglementaire, l'Empereur n'admettant aucun retard. Comme beaucoup de ses confrères, ancien

boxeur (à force d'être massé, on devient masseur) et las du régime sec exigé par son premier état, il buvait toute la nuit pour charmer sa veillée. Un beau matin, il avait les jambes si flageolantes, que, pour frictionner son auguste client, il s'appuya sur lui trop lourdement et l'entraîna tout nu sur le parquet. L'Empereur qui n'aimait pas changer de main, refusa de le renvoyer, mais lui adjoignit un officier de la couronne chargé de constater avant la séance qu'il n'était pas tout à fait saoul.

Ne vous semble-t-il pas que cette anecdote se hausse, à travers le symbole, jusqu'à l'Histoire et qu'une voyante aurait pu y lire l'horoscope de François-Joseph? Ce masseur maléfique, c'est l'ex-boxeur de Sadowa, l'Empire d'Allemagne, qui, après avoir mis François-Joseph *Knocked out* de l'Allemagne, s'applique ensuite à le revigorer pour en faire un allié utile, et, ivre d'orgueil, calcule si mal ses mouvements que dans un embrassement mortel, il roule à terre avec lui. Chute tragique dont l'un, le plus fort, devait se relever mais où l'autre, déjà branlant se briserait à jamais.

Je connais et respecte les regrets causés par l'effondrement de l'Autriche-Hongrie et par la perte du puissant contre-poids qu'elle semblait destinée, par son instinct de conservation, à opposer, à l'hégémonie de Berlin. Je n'ignore pas que dans le livre délicieux de Jacques Bainville « Jaco et Lori », M. de Chévreval dit : « il me parut distingué d'être du parti de l'Autriche ». C'est tellement distingué que c'est impossible. Pour être du parti de l'Autriche, il eût fallu que l'Autriche eût pris son propre parti. Or, elle avait pris le parti de l'Allemagne et lui était liée à la vie et à la mort. Plus tard, c'était trop tard. Lorsque l'empereur Charles IV, jeté, tout jeune, dans l'épilogue de l'effroyable drame dont il était innocent rêva, en écoutant auprès de lui les voix du plus noble sang de France, de mettre fin au carnage et de sauver l'héritage de ses pères, ce ne pouvait être qu'un rêve. L'Histoire avait déjà prononcé sa sentence définitive. Avec la complicité de Budapest, la main de fer de Berlin étreignait tout ce qui lui restait de l'empire des Habsbourg : l'empereur Charles IV ne régnait plus que sur un grand souvenir et sur une généreuse, mais vaine, espérance. Quand, à la veille du cataclysme final, il proclama le fédéralisme dans ses Etats d'Autriche, il n'entendit pas ce geste à la Hongrie qui ne l'eût pas toléré et se fût révoltée contre lui plutôt que d'abdiquer sa suzeraineté sur les populations non-magyares de la couronne de Saint-Etienne. Le rêve de Charles IV qui se heurtait contre cet obstacle intérieur, rencontrait aussi un obstacle extérieur, non moins invincible dans l'union spontanée de ses sujets slaves ou latins avec leurs frères de race du dehors et dans l'engagement pris par les alliés d'assurer cette union. L'incompatibilité était absolue entre cet engagement et le sauvetage de l'Autriche-Hongrie.

Pouvait-on demander aux alliés de rompre cette solidarité consacrée par des traités solennels et scellée sur les champs de bataille après avoir été longuement préparée par une diplomatie clairvoyante et tenace?

Pouvait-on demander à la France ensanglantée, criblée de blessures, sans force, mais sans reproche, de reprendre les armes pour maintenir ou, plutôt, ramener dans l'obéissance des peuples qu'elle avait juré de délivrer et qui lui avaient donné le plus loyal concours? Pareille félonie n'eût pas été moins contraire à nos intérêts qu'à nos serments. Cela, non seulement, parce que, pour un grand pays comme la France, l'honneur est toujours le premier des intérêts, mais aussi parce que c'eût été à la fois trahir des alliés fidèles et perdre des alliés puissants, Italie, Pologne, Roumanie, Tchéco-Slovaquie, Yougo-Slavie.

C'eût été abdiquer un principe qui est notre meilleure sauvegarde et qui donne à la France d'après-guerre, si elle le veut bien, une situation analogue, sur ce point, différente sur d'autres, et, en somme, supérieure à la situation pourtant si éminente de l'Autriche de Metternich après les guerres de l'empire. De même que le Metternich de la Sainte-Alliance puisait son prestige dans le principe de l'ordre nouveau, la légitimité, la France aujourd'hui, qui est la nation la plus fortement et anciennement unifiée, et celle qui a le plus saigné pour l'unité des autres peuples, la France qui était l'espoir de toutes les Alsace-Lorraines, quand la flèche de la cathédrale de Strasbourg captive dominait l'horizon du monde, la France représente le principe de l'ordre nouveau, le principe de nationalité. Et, immense avantage sur Metternich, ce principe est aussi un sentiment, et même une passion. Il contient donc, pour emprunter, selon l'usage, le vocabulaire politique au jargon scientifique, un dynamisme, un potentiel de paix, qui n'était pas dans le dogme glacé de la légitimité.

Principe-sentiment, rare cumul, digne de prédestination pour les peuples qui l'incarnent. Là est le foyer de leur énergie et, par leur solidarité, le gage de leur sécurité.

Et pourtant, notre espoir nous vient d'une source encore plus haute et plus pure. A une époque où prévalait une conception spiritualiste de la matière, qu'on nous dit être une cristallisation de l'esprit, il serait paradoxal de ne pas tenir compte de l'esprit dans ce qui est son domaine propre, celui des forces morales, parmi lesquelles nous voudrions compter même la diplomatie. Et, la preuve expérimentale n'est-elle pas faite par la dernière guerre que les forces morales dominent et engendrent les forces matérielles, et que la première des forces morales est la faculté de sacrifice. Oh! je sais que le sacrifice ne se porte plus : il a été trop commun pendant la guerre. Il manque d'actualité. Il n'est pas démodé pour si peu : son essence l'élève au-dessus des choses éphémères et le soustrait aux caprices de la mode. Et nos prophètes qui la font, ou qui la suivent, et qui, dans les deux cas nous accablent d'oracles provisoirement définitifs, ne nous enseignent-ils pas qu'il ne suffit pas d'être actuel? C'est le futur impératif. Le plus sûr moyen d'être futur, c'est d'être éternel. Tel est le cas du sacrifice et de son pouvoir souverain. Il réapparaîtra parmi nous, vêtu d'une splendeur neuve, alors que les sophismes du jour, après nous avoir promis la lune auront depuis longtemps rejoint les vieilles lunes, d'où ils viennent, car ce sont d'antiques erreurs qui, pour le carnaval triste où se trémousse le monde d'après-guerre, se déguisent dans le vestiaire des mots. Ils n'empêcheront pas que toujours l'avenir soit à ceux qui savent souffrir et aux peuples dont les enfants savent mourir.

Or, ces peuples, qu'on appelle les peuples successeurs de l'Autriche-Hongrie ont été des peuples martyrs : pendant la nuit d'une oppression séculaire, par une terrible histoire de larmes et de sang, avec le stoïcisme le plus rare — celui qui dure et qui se tait — ils ont prouvé qu'ils sont passés maîtres dans cette science de souffrir qui a été pour eux la science de la vie, ou, ce qui est encore plus difficile, la science de la survie et de la résurrection. C'est par là qu'ils ont sauvé leur âme et retrouvé leur corps, pendant que l'Autriche-Hongrie livrait, pour les opprimer, son âme à l'Allemagne, en la séparant de son corps, ce qui est la mort. Ceux qui avaient pour elle une plus noble ambition qu'elle-même peuvent regretter ce suicide. Ne regrettons pas de n'avoir pas lié notre sort au sien. Félicitons-nous, au contraire, d'avoir attaché notre fortune à celle des peuples qu'on n'a jamais pu enfermer dans un tombeau. Notre idéal, qui est le leur, ne périra pas, parce qu'il leur a inspiré, comme à nous, de magnifiques immolations et qu'une cause pour laquelle on sait ainsi mourir est immortelle.

Comte DE SAINTE-AULAIRE.
Ambassadeur de France.

CHRONIQUE POLITIQUE (1).

Le prétexte du désarmement

La Société des Nations, plus attentive au nombre qu'à la qualité des participants, eut, comme on s'en souvient, la sottise de convier les Soviets à se faire représenter à la dernière conférence du désarmement, qui a siégé à Genève. Les fanatiques de l'institution ne cachèrent pas leur joie quand les gens de Moscou se glissèrent dans la salle et prirent place, comme d'honnêtes délégués, à côté des envoyés de la Suède; dans leur zèle intempestif, ces enthousiastes ne voyaient que l'entrée dans la Maison commune des représentants d'un peuple nombreux, dont l'absence dément continuellement les ambitions qu'ils nourrissent pour la cité de leurs rêves. Ils perdaient complètement de vue l'inconséquence qu'il y avait de convoquer à une assemblée délibérative les man-

(1) Chronique de quinzaine.

dataires d'un Etat dont la politique avouée est de détruire tous les gouvernements basés sur un principe différent du sien et de propager la révolution sociale dans toute l'étendue du monde. Les Soviets ont vu clair, et saisissant la balle au bond, ils sont montés à la tribune bénévolement mise à leur disposition. Pour bien montrer qu'avec eux il ne peut jamais être question de négociations sérieuses conduites avec le désir d'aboutir, ils ont lancé sur les flots bleus du lac Lemman le brulot du désarmement intégral.

Le camarade Litvinoff ne s'est, en effet, pas creusé la cervelle. Il a tout bonnement proposé l'abolition des armées de terre et de mer, la destruction des armes, des munitions, des navires et des avions de guerre, la suppression des états-majors et des organismes militaires de toute nature. Alors que les autres délégués se préparaient à creuser le problème de la sécurité des Etats, le bolcheviste, si gracieusement invité, s'est plu à faire miroiter, devant l'imagination des ignorants des deux mondes, la solution absurde dont les communistes occidentaux feront une machine de guerre contre leurs propres gouvernements. Ce désarmement radical, c'est, dans l'ordre international, la suppression de la police et de la gendarmerie toujours réclamée par les fauteurs de désordre, c'est la vaste étendue des mers livrée aux pirates, c'est l'Asie et l'Afrique ouvertes aux convulsions des peuplades incapables de vivre en paix, c'est la civilisation chrétienne tendant le cou au bourreau. La noble idée de la paix, de la paix promise durant la Nuit sainte « aux hommes de bonne volonté », devient, chez ces forcenés, un simple prétexte pour faire en sorte que le Droit reste sans défenseur et la faiblesse sans garantie. Que de ripailles en perspective si une bande, n'ayant besoin que de fourches et de bâtons, pouvait s'élançer à travers l'Europe et tout submerger comme aux temps barbares! La conférence, naturellement, ne s'est pas arrêtée à ces propositions sangrennes; on s'est aperçu qu'en invitant les Soviets, la Société des Nations avait tout simplement invité une doctrine et mis un haut parleur à la disposition d'une idéologie néfaste.

* * *

Les réunions de Genève peuvent être utiles pour résoudre des difficultés concrètes, pour amorcer et conduire des négociations difficiles, pour établir des contacts indispensables; elles deviendraient un élément de trouble si l'on permettait à la III^e Internationale d'y prendre pied pour créer des difficultés intérieures aux autres gouvernements en s'y livrant à des parades tapageuses, qui n'ont rien de commun avec la diplomatie. Certes, puisque les Soviets ont mis la main sur la Russie, les autres Etats peuvent avoir à discuter avec eux des questions de voisinage, et de nombreux problèmes pratiques, mais c'est folie que de leur faire l'honneur d'un débat sur l'organisation de l'ordre international. Cela fait songer à un congrès où pompiers et incendiaires participeraient aux mêmes assises. On a beau dire que chaque peuple a le droit d'avoir le régime qu'il préfère ou qu'il mérite, l'existence d'une société internationale doit se traduire par la mise en commun de certaines notions de droit naturel et de morale. Il est vain de vouloir faire œuvre constructive avec des gens qui ne font aucune distinction entre le bien et le mal et qui sont spécialement organisés pour répandre partout leurs doctrines subversives. Ce serait, pour la Société des Nations, une faiblesse de plus que de servir de prétexte à des manœuvres comme celles dont le désarmement a été l'occasion.

* * *

On peut espérer que les pourparlers en cours depuis le traité de Versailles aboutiront, tôt ou tard, à mettre un frein à cette course redoutable qui entraînerait les peuples défiants à augmenter

sans cesse leur appareil guerrier. Déjà des résultats notables ont été obtenus dans le domaine maritime; sur terre, la concurrence est également moins vive que dans le passé. Mais nous ne pouvons perdre de vue que l'existence d'une force armée est indispensable à l'ordre intérieur des Etats et que la puissance militaire des grandes nations, si elle est susceptible d'être mal employée, ne cesse cependant de rendre, par sa seule existence, des services essentiels à l'humanité tout entière. Le mécanisme complexe des échanges, la circulation des personnes et des marchandises à la surface du globe supposent un degré de sécurité que le monde n'a pas toujours connu, et qui d'ores et déjà est en régression, notamment, en Chine. Cette sécurité n'existerait point sans le soldat. Travaillons donc pour que la Force soit toujours la servante de la Justice, mais veillons avec soin à ce que l'on ne condamne point celle-ci à l'impuissance sous prétexte de l'embrasser plus étroitement.

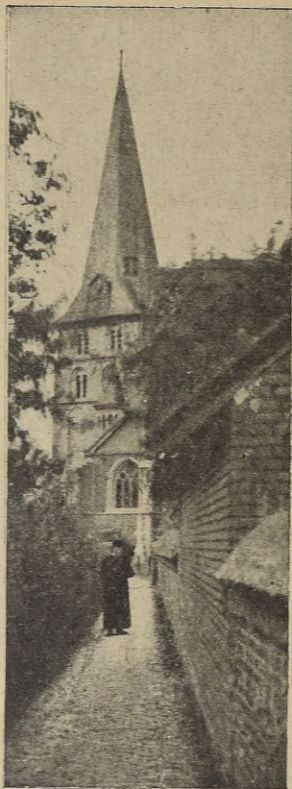
COMTE LOUIS DE LICHTERVELDE.

Limbourg⁽¹⁾

Je trace le mot Limbourg, et les images qui ont bordé toute ma vie se déclenchent. Verhaeren écrivit que le Belge est de sa paroisse avant d'être de son pays. La guerre a changé quelque chose à cette mentalité dans ce qu'on lui attribuait d'étroit, mais l'élan spontané du cœur fera toujours découvrir le clocher et la maison à l'exilé, devant qui s'évoque la patrie absente. Et parfois, un brusque contraste dans l'imagination suffit à exalter les ardeurs du simple voyageur, du spectateur passager, pour le coin de terre laissé derrière lui et qui, soudain, le rejoint. Nous avons un chef-d'œuvre né de cette émotion, le sonnet d'Ulysse dans les *Regrets*, de Joachim de Bellay! L'avouerai-je? Je me sens deux fois de mon pays, quand m'étreint mon humble territoire. Être un bon Européen, c'est admirable, mais ce serait tant pis pour les coutumes pittoresques, les traditions savoureuses, si chacun se déclarait citoyen du monde et prenait ce titre tout à fait au sérieux. Pareil danger, grâce à Dieu, ne nous menacera jamais. Les habitants de notre Est gardent au sol de leurs pères une fidélité plus étroite qu'ailleurs. D'autres provinces portent depuis longtemps de vastes agglomérations humaines, des courants venus du dehors se mêlent à leur vie locale, les grands express y traversent villes et villages, avec à leurs flancs trépidants des noms de capitales lointaines... Nous ne connaissons même pas cette suggestion d'un instant et, même aujourd'hui, le milieu natal n'a jamais cessé chez nous de pénétrer, jusqu'à l'âme, une population étroitement liée à ses dieux lares, pétrie de recueillement, de piété, et dont les sursauts ne témoignent, eux aussi, que d'une passion atavique.

Limbourg, Limbourg... Bel aspect plastique, résonnance profonde! Le mot cependant ne répondrait pas à la chose. Notre historien, le baron de Bornuan a exposé que cette province devrait logiquement se nommer le Pays de Looz, en vertu de son passé. En effet, la majeure partie de nos possessions actuelles composait le fief des comtes de Looz, qui faisait partie de cet ancien pays

(1) La Société nationale d'édition artistique va publier en trois volumes, un « Miroir de la Belgique ». Neuf écrivains belges y chanteront les beautés de nos provinces. Nous sommes heureux d'offrir à nos lecteurs la primauté de ce « Limbourg » de M. Georges Virrès, récemment élu membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Ils la doivent à l'obligeance de l'auteur et de l'éditeur, M. Georges MOLLARD.



L'église de Zeperen

vertes de coteaux, composent un tableau plein de fraîcheur, où apparaissent Rocleng, Bassenge et Wonck, petites patries de tresseurs de paille, à côté de Canne, aux maisons de marne sorties de ses carrières et qui montent et descendent selon le caprice de la route blanche, dans le site enveloppant des collines.

Est-elle connue notre vallée du Geer, en dehors de ses voisins immédiats? Et pourtant, faite de charme, de coquetterie, oui, d'une coquetterie champêtre presque enrubannée, elle donne au Limbourg une note légère et tintant clair qu'on ne retrouvera plus autre part.

Tongres

Avant Rocleng, le Geer avait baigné Tongres et cette fois, quoique bien près d'ici, nous touchons déjà à l'un des points expressifs de la province, si je puis dire. Tongres sous l'ombre gothique de sa collégiale, Tongres à la Vierge, Tongres la Romaine, il ne faut pas avoir une sensibilité très avertie pour se rendre compte que l'endroit est de qualité. Nous entrerons dans la cité, après avoir remonté la rivière jusqu'à la porte de Visé, ou mieux la *Moerepoort*, afin de lui garder son vieux nom que l'on a traduit porte des Marais. Elle est d'un moyen âge rude, près de ses remparts branlants de la même époque. Ayant passé sous l'arche de ce donjon, des rues herbeuses nous accueillent silencieusement et nous mènent dans le coin le plus relégué de la ville, et c'est le Béguinage. Les dernières retraites des nonnes d'autrefois bor-

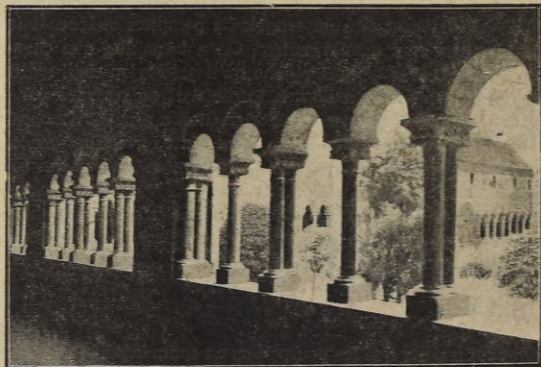
(1) Toutefois, les constituants ne pouvaient prévoir qu'en 1839, le Limbourg d'Outre-Meuse emporterait — hélas! — la dernière parcelle de l'ancien duché de Limbourg.

de Liège, auquel nous avons appartenu jusqu'à la Révolution française, et dont Hasselt, Tongres, Saint-Trond, Maeseyck, Herck, Looz, Beeringen, Hamont, Brée, Bilsen, Peer et Stockheim formaient la couronne des bonnes villes!

Les constituants de 1830 auraient commis une erreur aussi grande en maintenant ce nom de Limbourg, que certains politiciens actuels qui s'obstinent à nous confondre dans l'appellation de « Flandre » (1). Entre la Flandre et nous, il n'y eut jamais, à travers les siècles, la moindre prise de contact. Et qu'un ouvrier de nos plaines gagne le pays de Waes, les environs de Gand ou le Veurne-Ambacht, il s'y trouvera plus isolé que dans la Wallonie liégeoise. Aussi bien, ne trouvons-nous pas, pour préparer le passage en province française, nos villages limbourgeois et wallons de la vallée du Geer? Ceux-ci, dans un cadre idyllique de vergers, avec leurs riantes demeures, entre les ondulations

de demi-cercle un terre-plein proche du Geer. Chaque habitation possède son préau, où l'on accède après avoir franchi la baie percée dans une muraille, chaste protectrice de l'enclos. Hélas! Le mystère a fui, malgré les étroites fenêtres à meneaux. Des ménages populaires et prolifiques à souhait remplissent le Béguinage de leurs petits métiers tranquilles et de leurs tapées d'enfants qui, au moment de l'échappée des écoles, troublent quelques instants ce quartier voué à la retraite. J'ai des souvenirs qui se réchauffent. A dix ans, je grimpais dans le clocheton renaissance de l'église du Béguinage, qui réunit autour de ses autels du XVIII^e siècle le plein cintre à l'arc brisé. Mais je me moquais bien, à cette heureuse époque, des curiosités de style, et, en me penchant dans le vide, c'était sans le savoir l'ardoise violette de l'église, les tuiles verdies des maisonnettes, les pavés noirs au fond des ruelles et les vols clairs des pigeons par-dessus l'allée ombreuse des marronniers qui borde le Geer, c'était la vue colorée des choses qui gonflait inconsciemment ma poitrine. Sentir, jouir et exprimer son plaisir parce qu'on l'éprouve, sans se l'expliquer : pures joies de nature, dont l'âge et une culture assez illusoire nous fait perdre les effets bienfaisants. Est-il naïf de se regarder agir, aux yeux d'un lecteur sérieux qui ne réclame, en ces pages, que l'érudition? Tant pis pour cet homme grave! Le Comité directeur de notre ouvrage gratifie ses collaborateurs d'une précieuse liberté de manière et d'opinion. Profitons-en. Je suis à Tongres, où j'ai vécu vingt années, et mes réminiscences sont trop mêlées aux apparences pour que je les récuse.

Si le Béguinage est confit dans le calme, si ses bornes sont étroites, si le bruit du vaste monde ne franchit pas son cours d'eau, il s'en faut que le restant de Tongres lui oppose un exemple de vie moderne. Non, la vieille cité ne remue vraiment la poussière du temps qu'à l'époque de ses grandes fêtes religieuses, la célébration septennale de la Sainte-Vierge, sous l'exaltant vocable : *Causa nostræ lætitiæ*. A pareilles dates, ce sont des flots de fidèles qui déferlent vers la ville des quatre coins de l'horizon, et le spectacle offert à la ferveur des pèlerins n'a jamais déçu. Tout le vieux fond flamand, mystique et artiste, s'épanouit au soleil de juillet pendant une octave bénie, et il semble qu'à Tongres, le sens des groupements, le goût du tableau animé, une espèce de don dans le mariage de la couleur et des nuances s'affine d'un parfum de latinité. (Nous sommes sur une terre si ancienne!) La procession ayant déroulé toutes les blandices d'un catholicisme en images, se termine, après l'apparition de la statue miraculeuse de Marie, vierge noire au manteau d'or doublé d'azur, par la monstration des reliques. Incomparable spectacle! Vêtus de chapes et d'ornements sacerdotaux du XIV^e au XVIII^e siècle,



Le cloître de Tongres

des prêtres et encore des prêtres portent les pièces les plus précieuses du trésor de la collégiale : le triptyque de la Sainte-Croix, l'ostensoir de sainte Ursule, des croix d'autel, quatorze statuette d'argent et de vermeil, des bustes de martyrs, le coffret à reliques de saint Louis, des ivoires sculptés du VI^e siècle, des évangéliques aux cabochons étincelants, et des chasses aux émaux translucides et des vases sacrés de tous les temps. C'est une gloire de posséder semblables richesses et quel légitime orgueil de les voir ruisseler à travers les rues, aux yeux de tout un peuple ! L'église qui les abrite est digne de veiller sur cet amoncellement d'or et de pierres précieuses, œuvres des grands anonymes qui ne travaillaient que pour Dieu.

L'église, dominant les plaines, annonce la grandeur de l'édifice. Dès la porte d'entrée du fond, on est saisi par la majesté de l'ensemble, par sa parfaite harmonie alliant le primaire au tertiaire. Le vaisseau central forme une voûte unique depuis la tour jusqu'à l'abside. Nulle monotonie dans cette puissante régularité. La lumière tombe à profusion des hauteurs de la nef principale et des verrières du chœur, comme du large transept. Ce n'est pas une cathédrale mystérieuse. L'espace, la clarté du dehors, la blancheur des murs intérieurs, remplissent la collégiale d'une allégresse perpétuelle. Elle semble destinée aux âmes en continuuel état de grâce et qui ne s'épanouissent pleinement qu'au soleil radieux de la foi et qui affronteront avec un *Hosanna* le jour de la comparution ! Dans les chapelles des bas-côtés, bordant les deux nefs latérales, des confessionnaux trop neufs, sous des vitraux modernes, ne créent pas une ambiance propice aux repentirs baignés de larmes. Où cacher ici la honte de l'avèq ? Encore une fois, la Grande-Eglise de Tongres est le temple de ceux dont le salut éternel baigne dans la certitude. On n'y chuchotte pas de tremblantes prières, la conscience ne s'y recroqueville point sous les dents du doute. On y proclame sans trouble son *Credo*, et le bon Dieu, la Vierge-Marie et les fidèles se contemplant face à face avec une confiance réciproque, jusque dans ce cloître roman du XII^e siècle, attendant à l'église, et malgré ses Christs et ses *Ecce-Homo* douloureux, d'en faire primitif et puissant, qui avivent le divin amour.

Voix des pierres religieuses dans le vent de Hesbaye, il est une suggestion qui monte de la terre et dont le murmure vous suit à travers la campagne tongroise.

Hasselt

Les Hasseltois ont-ils conscience d'appartenir à la première ville de la province ? Assurément. Et une curiosité plus vive, un plus grand souci de la pensée contemporaine et de ses expressions s'accusent-ils chez eux ? Sans doute. Des sociétés françaises et flamandes fleurissent ici, où les deux cultures se condoient et rivalisent dans leurs moyens d'action. Le public se presse aux séances des *Amitiés françaises* ; ailleurs, le renouveau du théâtre flamand se manifeste sous des formes diverses et curieuses. Un grand cercle, *Ars Proba*, organise, chaque année, une semaine d'art très suivie. C'étaient là jouissances inconnues naguères, et le développement industriel de la province ne manquera point de les favoriser. Hasselt ne possède pas de monuments célèbres, mais la ville s'embellit d'une ceinture de coquets boulevards, délices de quelques rentiers ou fonctionnaires retraités, au long de l'après-midi, et, la journée finie, entre les vitrines brillantes, les rues du chef-lieu s'animent. Leur aspect rappelle ces villes méridionales qui, soudain, vers le soir, se remplissent de mouvement. Flâneries bourgeoises, allées et venues de jolies filles et de fringants cavaliers, groupes bavards, courses aux dernières nouvelles chez les marchands de journaux, pendant que les cafés font recette et que grailonnent des fritures, ayant obtenu sur la grand-place une concession à perpétuité.

Ah ! certes, nous n'aurions de Hasselt qu'une vue bien superficielle, en nous bornant à ces constatations. Ne l'oublions pas, on est aux portes de la Campine. Les habitants de la vaste banlieue et des sables de Genck arrivent avec le produit de leurs étalles et des basses-cours aux marchés du mardi et du vendredi. Ces ruraux, plus secs et plus anguleux que ceux de Hesbaye, n'ont pas oublié que l'existence était pour eux, jadis, une perpétuelle marâtre. Des temps meilleurs étant venus, ils gardent quand même leurs habitudes d'économie et de défiance. On les voit prudemment rôder autour des établis du marchand ambulancier, ils ne prêtent qu'une oreille distraite à son boniment et s'assurent par eux-mêmes de la qualité de ses articles. Quelques vendeurs de chansons en plein vent proposent leurs complaintes et donnent le ton au moyen d'un mauvais crin-crin ou d'un accordéon poussif. Les paysanes font cercle autour d'eux, reprennent le refrain d'une voix dolente, et c'est la distraction de leur voyage à Hasselt. Avec le profit des œufs et du beurre, elles rapporteront l'air nouveau au village et il prendra place entre deux cantiques dans le répertoire familial. Humbles plaisirs... A l'époque du carnaval, garçons et filles se risqueront dans les bals citadins qui s'ouvrent en même temps que le marché. A neuf heures du matin, l'orchestration moud sa première danse et la bière commence à couler. Les cinémas retiennent la jeunesse aux matinées du dimanche, mais on ne sait jamais si c'est la projection animée ou l'obscurité de la salle qui obtient le plus de succès.

En somme, les gens prudents et de tradition (ils restent le grand nombre) ne prennent un plaisir sans mélange qu'aux journées folkloriques de la *Virga Jesse*. Entendez par là les fêtes de la Vierge, issue de la tige de Jessé ! C'est le temps où la ville de Hasselt, se souvenant qu'elle a pris naissance au milieu des bois, jalonne ses rues, venelles, places et culs-de-sac d'une forêt de pins sylvestres. Le goût populaire ajoute à ce premier fond décoratif une profusion de tentures et de guirlandes, qui relient les arbres en une ronde d'allégresse. Des drapeaux flottent à chaque demeure, des couronnes de papier peint sont suspendues au-dessus des passants, des arcs-de-triomphe de toutes couleurs accusent la perspective des rues, et le soir, des cordons d'ampoules électriques ajoutent à la réjouissance les féeries de l'illumination. J'ai découvert, l'année dernière, un quartier qui était demeuré fidèle aux lanternes vénitiennes et aux lampions d'antan, l'ombre prenait une profondeur et un moelleux inattendus autour des ballons verts qui formaient un berceau entre les maisons. Leur discrète lueur devenait une caresse pour les yeux. Près de là, des verres colorés sur le bord des fenêtres rappelaient l'époque touchante où le gaz même était une nouveauté, dont on se défiait au fond des provinces. Les ordonnateurs de la fête, dans ce coin vieillot, l'avaient-ils fait exprès, mûs par une impression artistique, ou obéissaient-ils simplement à un mouvement de l'instinct ?

Je pense que ce double sentiment se rencontre chez les évocateurs folkloriques, qui sont les vrais triomphateurs de ces journées de la *Virga Jesse*. Hasselt ne peut disputer à Tongres la splendeur de son cortège religieux, il lui manque l'essentiel de cette ruissellante procession : le merveilleux trésor de Notre-Dame. Alors, dans la capitale du Limbourg, on se fait une règle de demeurer fidèle aux coutumes, à ce visage du passé, que le dernier paysan campinois reconnaît avec émotion, et qui fait battre un peu plus vite le cœur de tous les enfants de la contrée.

La Vierge de Tongres est gothique et de haute taille, la Vierge hasseltoise moins ancienne paraît aussi moins imposante. On la devine davantage familière, et si quelqu'un m'affirmait l'avoir vu sourire au moment où, sous son dais, elle passe devant le plus vieil habitant de Hasselt, je le croirais volontiers.

Le plus vieil habitant, c'est Hendrik, auquel on a joint sa femme et sa fille. Tous trois nous sont montrés dans un décor adéquat.

l'antique chaumière bâtie en torchis et recouverte de chaume. Au-dessus de l'entrée, quelques fromages sèchent à même une planche. Hendrik est appuyé sur la porte coupée, sa femme fait ses dévotions à une petite chapelle suspendue à un bouleau, et leur fille, blonde comme le chanvre, s'approche prudemment d'une ruche bourdonnante. Des bruyères fleurissent le sol sablonneux. On se garde bien d'apporter le moindre changement à cette enluminure ancestrale, et des vingt repositoires traditionnels qui décorent la ville aucun ne remue aussi profondément.

disait devant moi à ses élèves, un instituteur chargé d'initier les jeunes intelligences à ces surprenantes reconstitutions.

Tout près de la chapelle décorée par Delcour, et qui sert d'habitation régulière à la *Virga Jesse*, on voit, au deuxième étage d'une maison de commerce, une négresse qui, penchée à la fenêtre, vient de lâcher son nourrisson dans le vide. Le pauvre petit demeure heureusement accroché à la hauteur du premier étage, en sorte que la frayeur et la confiance vous saisissent au même instant.



En Campine près de Genck

Plus naïve encore, mais invraisemblable, cette résurrection du « Voyageur égaré », qui n'est autre que Jean de la Blocquerie, seigneur de Terhaemen. Celui-ci retrouve son chemin, une nuit de 1366, grâce à l'intervention de Marie. Elle lui apparaît dans sa détresse, et le mène par la main. La Blocquerie porte un large chapeau relevé de côté et un pourpoint bien ajusté sur de bouffantes chausses. Une épée lui bat la cuisse. Il est botté à l'espagnole. Notre Campine présentant d'immenses étendues désertes, coupées de perfides marécages, on sonnait au perdu dans les clochers villageois, durant les périlleuses ténèbres d'hiver. En maint endroit, cette coutume s'est conservée. Reconnaissons-le, il était difficile de rendre l'aspect fidèle du pays dans cette scène. Dans ces conditions, les décorateurs n'ont pas trouvé mieux que de placer notre homme égaré au milieu de rochers... Ces Alpes en miniature sont un défi à l'aspect de la lande, mais elles touchent si vigoureusement sur l'ambiance citadine que la surprise enlève toute réflexion critique. « Est-ce assez beau, mes enfants? »

A l'entrée d'une ruelle s'aperçoit un voleur qui escalade une grille, après avoir enlevé à la Sainte Vierge son riche collier d'or. Le châtimeur ne se fait pas attendre. Impossible pour le malandrin sacrilège de se dégager d'une pique en fer qui lui est entrée dans le corps, et déjà les gens de justice accourent, munis d'une échelle.

Ce sont-là miracles consignés. Ailleurs, la fantaisie inspire les pieuses imaginations. Pourquoi Notre-Dame, source de toutes grâces, ne serait-elle pas matérialisée sous cette forme? Et l'on admire une Madone, les mains étendues et ruisselantes d'une eau symbolique.

Chaque groupe a ses partisans, tels mannequins pour ceux qui les inventèrent, paraissent infiniment supérieurs aux autres. Les préparatifs de ces journées, la mise en œuvre de ces manifestations savoureuses ne vont pas sans quelque jalousie. Ne voilà-t-il pas qu'aux avant-dernières fêtes, plusieurs habitants du quartier de Hendrik avaient formé un groupe d'antagonistes

et rêvé de remplacer le plus ancien habitant légitime, par un nommé Jan, portier du couvent des Frères Mineurs, à l'époque de la Révolution française. Comme les partisans du nouveau venu sentaient bien que leur pantin n'avait aucune chance d'enlever son titre à Hendrik, ils décidèrent de renforcer encore son grand âge et l'affublèrent du costume des volontaires de 1830, inscrivant bravement cette date glorieuse sur la guérite où s'abritait le héros de contrebande. De tels incidents montrent l'ardeur touchante de cette ville en mal de légendes, et elle n'en devient que plus chère. Le sérieux flamand, ces pieuses expansions, cette conviction qu'aucune ironie n'effleure, ont trouvé, en ces lieux, leur terre d'élection. Le bon peuple ne se permettra de rire qu'au lendemain des solennités religieuses, lorsque la vénérable société de Rhétorique accompagnera, musiqué en tête, la sortie du *Lange Man*, le géant de l'endroit, de son vrai nom Dom Christophe, et noble, et Espagnol. Ce grand et généreux concitoyen sauva de la famine, les habitants de la ville. De nos jours, le *Lange Man* préside à une distribution de soupe devant la chapelle de la *Virga Jesse*, et il faut voir l'empressement des voisins à faire remplir pots et écuelles, à acclamer le bon géant qui tourne, dans tous les sens une tête énorme, aux yeux perpétuellement écarquillés. Pour accentuer la note traditionnelle de la cérémonie, l'harmonie de la Rhétorique joue sans interruption le *Meilied*, cher à tous les habitants. Le carillon de la Grande-Eglise reprend, en plein ciel, le vieil air local, à l'instant où Dom Christophe, après qu'on lui a dévissé le chef, réintègre la remise obscure, d'où on ne le sortira que dans sept ans, pour le renouvellement de ces « festivités ».

La Campine

Le chantre flamand de notre Limbourg, l'abbé Auguste Cuppens, curé de Loxbergen, petit village qui touche aux ondulations brabançonnées, venait de terminer un hommage à saint Evermar, lorsque le premier jour de mai, date de la commémoration du martyr dans les vergers de Russon, le ciel nous enleva ce poète tout plein des reflets de la création, dont il rapportait au divin Maître, la louange rythmée. La mort avait laissé une empreinte sereine sur les traits de ce pasteur d'âmes et d'abeilles, qui, lorsque l'on sonnait à sa porte, arrivait les mains tendues à la hauteur de sa poitrine, comme s'il vous eût offert son cœur. Il aurait passé sa vie sous l'aile de son église, entre ses arbres, son vivier, ses avettes, attentif à son pressoir d'hydromel comme à sa culture de tabac, sans oublier — mon Dieu! — la petite bibliothèque, il aurait vécu là, rêvant beaucoup, écrivant peu, et ses jours se fussent écoulés sans trop grand soleil comme sans orage, dans une atmosphère tempérée et harmonieuse, si le tocsin de la guerre n'avait soudain ébranlé l'horizon.

Loxbergen est aux portes de Haelen et, dès le début des hostilités, l'abbé Cuppens vit arriver les soldats, mais plus privilégié que le restant du Limbourg, ce furent nos hommes, chasseurs-cyclistes, guides et lanciers appareillés pour le combat, qui occupèrent son village, — la veille de la victoire!

Hélas, quelques jours plus tard, malgré les pertes qu'ils avaient subies à Haelen, les Allemands passèrent à leur tour, incendièrent le presbytère et, après avoir connu l'enivrement de la

bataille heureuse, le curé de Loxbergen ne dut son salut qu'à la fuite. Il arriva sous un accoutrement dans notre Lummen que l'ennemi venait de brûler, et il gagnait les plaines campinoises dans l'espoir d'y trouver un asile.

La Campine était encore inviolée, ses espaces n'entendaient que le bruit lointain du canon. En ces circonstances tragiques, cette contrée silencieuse et si éloquente néanmoins, parût pendant quelques semaines le suprême refuge de la liberté. Maeseyck, tout au bout de la province, Maeseyck, ses vieilles maisons autour des deux Van Eyck, Maeseyck, la villette si reléguée, devint la capitale de nos dernières terres indépendantes en Limbourg.

Ces terres, on les traversait afin de rejoindre Anvers, afin de maintenir le contact avec le gouvernement transféré dans la métropole. Plus tard, quand un cercle de fer nous enveloppa, c'est de ce côté que les audacieux volontaires se frayèrent, malgré tout, un passage, et rejoignirent l'armée du Roi.

Semblables souvenirs devraient aviver notre émotion en retrouvant la sauvage grandeur de cette région demeurée telle que Dieu l'a faite, si la Campine ne suffisait, par ses seuls moyens, à étreindre le cœur, chaque fois qu'on la retrouve.

« Les pays les plus pauvres sont les plus beaux », disait Moréas. Ces mots, nous les emporterons comme un viatique en remontant vers le Nord. On a côtoyé de fertiles campagnes brunes, dans les prés moelleux, croissaient des peupliers, la chaussée s'allongeait entre deux rangées d'ormes. Mais voyez au loin, voyez trembler une ligne bleue par-dessus de grands espaces. Ce ne sont plus des champs qui peuplent cette étendue, dans laquelle on ne retrouverait point la couleur du sol soumis au travail de l'homme, non, c'est déjà une terre nouvelle qui se dessine. Autour de vous, lentement, la contrée a pris du caractère. Cette régularité dans l'exploitation rurale, ce damier de récoltes, orgueil des fermiers hesoignons, cèdent la place à des cultures déjetées, à une avancée de la brousse parmi les champs de seigle. Endroits de transition, parfois des noales éventrées révèlent une poudre grise, où se mêlent de maigres engrais au sable de la lande. Des sentiers blancs serpentent dans le pays. Tout va changer, tout change. Les signes propres s'accroissent. Un amoureux de ce terroir pourrait-il apercevoir, sans un tressaillement, les premiers bouleaux, les arbres d'argent que le moindre vent échevèle et qui relèvent le paysage d'un trait si précis et si ferme, en même temps que son austérité vous empoigne. Les peupliers ont disparu, de tous côtés des chênes



En Campine

se détachent avec vigueur contre le ciel, le ciel immense de Campine. Souvent, ils ont poussé au hasard, car les arbres ne s'alignent plus avec une symétrie rigide, sauf dans les masses sombres des sapinières qui, maintenant, accusent toujours davantage la rude région. De tous côtés, elles tassent leurs têtes, éternelles. Mais, pâmées sous le rayonnement de l'été, quels balsamiques effluves elles envoient à travers l'air!

Les bruyères s'insinuent dès que le vieux sol a repris son empire. On les voit en bordure des routes, on les découvre sous les colonies de pins, rousses l'hiver, éteintes au printemps, épanouies, ardentes, violettes et roses, pour célébrer l'Assomption, et pleinement triomphantes dans l'étendue, dans l'immensité, sur l'assiette plane du *Donderslag*, près de Helchteren, ou, sur le sol soulevé en vagues de la *Lange Heuvel Heide*, entre le camp de Beverloo et Lommel. La bruyère, mer ferme! s'écriait Max Elskamp, après avoir embrassé du dehors cette vision.

Il faut s'enfoncer dans la solitude, jusqu'à ce qu'on n'entende plus que le bourdonnement des abeilles, le cri d'un courlis surpris sur une flaque d'eau. Il ne faut même plus apercevoir les clochers lointains, et s'étendre sur le sol, étreignant la bruyère à deux mains après s'être rempli les yeux du désert immobile et des mouvants nuages. Il faut songer enfin, que l'on est à un endroit du monde où rien ne trouble, où rien n'altère les apparences, où il n'y a que Dieu et l'homme, avec, entre eux, cet espace que l'on respire jusqu'à l'âme, et qui vous enivre de sa pureté. C'est ainsi que les fervents possèdent cette contrée. Georges Eekhoud la jugeait conforme à ses héros, et sa maîtrise l'appropriait à leurs faits et gestes. Elle m'a tellement envoûté que je n'ai plus vu qu'elle dans tels livres partiels mais flamboyants, et que mes personnages se fondaient dans le grand tout. Comment ne seraient-ils pas taciturnes, les habitants de cette contrée? Comment ne demeureraient-ils pas rêveurs? Et conformes aux lois mystérieuses et lointaines qui, après avoir chargé un ciel d'électricité, libèrent les violences de l'ouragan, pourquoi ne seraient-ils pas à leur tour impulsifs et pourquoi leurs passions n'éclateraient-elles pas comme la foudre?

Consciencés fidèles à l'au-delà, — car tout suggère autour d'elles une grandeur infinie, dont on pressent la certitude, — elles habitent des corps demeurés proches de la nature. Le clocher parle de Dieu, la terre fait son murmure; quand la vie se ranime au premier éclat printanier, le sang fleurit aussi et tressaille. Mon Dieu! Quelle tristesse de songer que ces retraites privilégiées dans ces déserts muets et pleins d'appels, le *Donderslag*, la *Lange Heuvel Heide*, et quelques autres, sont les dernières, les toutes dernières. Unglas sonne sur ce que la patrie possédait de plus prenant.

GEORGES VIRRÈS,
de l'Académie royale de langue
et de littérature françaises de Belgique.

Conférences Cardinal Mercier

La prochaine séance aura lieu le mardi 27 décembre à la salle Patria (5 heures).

M. René Benjamin y fera sa troisième conférence sur **MOLIÈRE** :

1673. — Le malade imaginaire

(La misère du corps)

Cette conférence sera publiée dans un de nos prochains numéros.

Les divorces aux Etats-Unis en 1926

Le Ministère du Commerce de Washington vient de publier quelques chiffres tristement édifiants sur les divorces aux États-Unis en 1926.

Ils révèlent la persistance, l'intensité, et, pour tout dire, les progrès constants de ce fléau dans la libre — à cet égard très libre — Amérique.

Voici d'abord les chiffres absolus :

175,449 divorces en	1925
180,868 "	1926

Soit une augmentation de 5,419 divorces.

Si l'on ajoute à ce total les 3,823 mariages qui furent déclarés nuls au cours de 1926, nous arrivons au total impressionnant de 184,691 unions dissoutes aux États-Unis en une année!

Ces chiffres sont effrayants par eux-mêmes.

Ils sont plus angoissants encore lorsqu'on les oppose à d'autres, et que l'on établit entre eux une relation.

En 1925, il y eut 1,006,334 mariages.

En 1926, il y en eut 1,020,079.

Sur la base d'une population de 115,378,000 habitants au 1^{er} juillet 1925, et de 117,136,000 d'habitants au 1^{er} juillet 1926, le nombre des mariages décernt d'une année à l'autre : de 10,30 par 1,000 habitants, il tomba à 10,26.

Par contre, sur ces mêmes bases, le nombre des divorces s'accrut, et passa de 1,52 à 1,54 par 1,000 habitants.

Enfin, à ne considérer que par rapport à eux-mêmes les totaux des mariages et des divorces en 1925 et en 1926, on constate que d'une année à l'autre les mariages ont augmenté dans la proportion de 1,2 pour cent, — et les divorces, dans la proportion de 3,1 pour cent.

De quelque façon qu'on envisage la question et que l'on groupe les chiffres, on est amené à conclure à la progression marquée et constante des divorces aux États-Unis.

* * *

L'augmentation de 3,1 pour cent dans le nombre des divorces n'est évidemment qu'une donnée moyenne pour l'ensemble des États de l'Union.

Dans certains États, surtout le long de la côte de l'Atlantique, le nombre des divorces a proportionnellement déchu depuis 1925. Mais il a augmenté dans 31 États sur 48, et en certains cas l'augmentation a été particulièrement sensible : 10 % dans le Dakota du Nord, — 13,6 % en Californie, — 16,7 % dans le Maryland, et enfin 25,9 % en Floride.

Le pourcentage des divorces par mille habitants (1,54) n'est aussi qu'un chiffre moyen. Dans certains États il tombe à 0,41 % (New-York), tandis que dans d'autres il s'élève jusqu'à 3,53 % (Oregon) et 13,19 % dans le Nevada. (Mais il faut se rappeler que ce dernier État possède une législation très large en matière de divorce, et voit affluer de ce fait beaucoup de candidats divorceurs étrangers à son territoire.) (1).

Les États qui enregistrèrent le plus grand nombre absolu de divorces en 1926 furent la Californie (12,065), l'Ohio (13,976), l'Illinois (14,125) et le Texas (15,465).

Pour compléter ce lamentable tableau, et à l'usage de quelques amateurs de statistiques que pareil article peut intéresser, je crois utile de signaler les étapes des progrès du divorce par décades, de 1887 à 1926 :

1887	27,917	
1896	42,937	augmentation de 15,020
1906	72,062	" 29,125
1916	112,036	" 39,974
1926	180,868	" 68,832

(1) Une loi, déjà excessivement libérale, a encore été modifiée il y a quelque temps. Très « élastique » dans l'admission des causes de divorce, elle n'impose pratiquement comme condition au divorce que trois mois de résidence dans l'État.

« Le divorce doit être rendu aussi aisé que le mariage. Quand deux personnes trouvent qu'elles ne se conviennent plus, on doit leur rendre la liberté... »

Telle est la théorie qui, de plus en plus, s'accrédite et fait des ravages dans les rangs de la société américaine.

Les optimistes — malgré tout — se consolent de cette situation en constatant — comme le fait un journal du Texas, — que malgré les progrès du divorce, il n'y a quand même encore « qu'un divorce pour sept mariages ».

Splendide consolation, en vérité!

Faut-il rappeler que dans certains États cette consolation ne reste même plus à ces optimistes béats, car le nombre des divorces y atteint la moitié de celui des mariages, ou à peu près, comme c'est le cas pour l'Orégon, par exemple.

Et le Nevada (grâce à sa législation spéciale, il est vrai), ne voit-il pas, à peu de chose près, autant d'unions dissoutes en une année devant ses tribunaux qu'il en voit contracter devant ses officiers d'état civil (1,228 mariages, contre 1,021 divorces, en 1926)?

* * *

En vérité, ceux-là seuls voient clair qui s'épouvantent devant l'extension du divorce aux États-Unis.

« L'accroissement du nombre des divorces est, sans aucun doute, en harmonie avec l'esprit des temps, écrit le *Transcript* de Boston. Le mariage volontairement stérile est normal; le divorce facile en est le complément naturel. »

Et le journal continue :

« Les théories foisonnent sur le mariage et le divorce; mais au-dessus de tout cela il y a un fait. Pas à pas, d'année en année, ce pays, dont l'augmentation de population était autrefois le plus rapide, approche du stade stationnaire. L'accroissement annuel de population n'est plus que de 1,5 %. Il tombera plus bas encore. Des chefs religieux, comme l'évêque Manning (protestant) dénoncent les conceptions laxistes et les pratiques touchant le mariage et le divorce. On semble bien peu les écouter. »

C'est là que git la racine du mal.

Le progrès du divorce n'est qu'une des manifestations de la profonde et grave crise religieuse qui sévit actuellement aux États-Unis.

Vicomte Ch. DU BUS DE WARNAFFE.

Sur un portrait de Mussolini

Qu'il me soit permis de l'avouer : c'est un grand plaisir de collaborer à la *Revue catholique*. On n'y est jamais tenu d'admirer sans réserve — à la façon des niais —, ni de détester en bloc — comme font les brutes. On y garde la liberté des jugements nuancés, les seuls qui approchent de l'exactitude.

Cette agréable singularité nous met à l'aise pour parler de Mussolini. L'occasion en est fournie par sa collaboratrice de l'*Avanti* et du *Popolo d'Italia*, Mme Marguerite-G. Sarfatti, qui vient de publier sur le « duce » un livre original, où abondent ces petits traits révélateurs, dont Sainte-Beuve était si friand (1). L'homme y apparaît débordant de vie; l'homme d'action, l'homme de prompt et altière pensée et même, dans les interlignes, presque l'homme intime, celui qui ne se livre à personne.

Il faut être un bien furieux sectaire pour ne pas le trouver sympathique, pour ne pas l'aimer. Ce qui ne signifie point qu'on se sente toujours d'accord avec lui.

On n'oublie pas que son impérialisme, si justifié soit-il par la

géographie, par l'économique et par l'inintelligence des diplomaties étrangères, nous menace de trop grands troubles pour que nous puissions l'admirer. On se souvient aussi que l'organisation corporative qu'il a imposée à l'Italie et que sans doute l'Italie appela, si elle réagit tout ensemble contre l'erreur libérale et contre la formule révolutionnaire de la lutte des classes, s'apparente trop au césarisme pour plaire à un peuple comme le nôtre, qui a pris depuis longtemps le goût des libertés. On songe surtout, et non sans tristesse, à cette sorte d'indifférence religieuse qui ne l'empêche certes pas de défendre et même de servir le catholicisme, mais qui lui interdit, semble-t-il, d'en reconnaître la transcendance. Si pourtant ces désaccords nous contraignaient à refuser notre sympathie à Mussolini, on se demande, avec quelque inquiétude pour beaucoup de nos contemporains, quels sentiments l'on pourrait garder à l'endroit d'un Poincaré, d'un Briand ou d'un Stresemann.

Toutes les réserves du monde que l'homme, son parti et sa politique peuvent inspirer, n'enlèveront pas à Mussolini le mérite d'avoir expulsé d'Italie les deux plus terribles fauteurs qui soient de guerre civile et d'impiété : la franc-maçonnerie et le socialisme. Un pareil exemple donné aux autres nations, c'est un titre déjà suffisant à la gratitude du genre humain.

Mais pourquoi parler de mérite quand on ne nous donne qu'un portrait? Tâchons seulement de le bien regarder; ce n'est pas le portrait d'un homme ordinaire.

Ce qui nous frappe avant tout dans le personnage, c'est sa constance. On pouvait croire qu'il avait souvent changé d'opinions. Du socialisme révolutionnaire au nationalisme, du républicanisme à la monarchie, du paganisme nietzschéen à la restauration des crucifix, il y a trop de distances pour ne pas donner à penser aux uns que l'on s'est converti, aux autres que l'on a trahi, à tous que l'on a varié.

Sans doute ne s'agit-il pas de prétendre qu'il n'y a eu dans l'intelligence et dans la vie de Mussolini aucune variation. Lui-même ne souffrirait pas une image aussi faussement figée. Sa sensibilité frémissante, sa lente formation solitaire, son éloignement d'une religion qui demeure aujourd'hui presque la seule pourvoyeuse de principes, enfin son rôle d'homme politique, tout le déterminait à la mobilité. Et pourtant, il faut parler de sa constance. Elle n'apparaît nulle part aussi évidemment que, dans l'examen de ce que fut son socialisme.

C'était un socialisme d'une rare originalité et que l'on pourrait comparer assez aisément à celui de Charles Péguy. Vous vous rappelez l'adolescent apitoyé collectant dans la cour de Sainte-Barbe pour venir en aide à des grévistes, puis le jeune dreyfusard exalté. Ce socialisme-là, c'est une forme dégradée de la charité, c'est-à-dire quelque chose encore de très noble, ou du moins de très émouvant, comme tous les sentiments purs. Et vous vous rappelez aussi quand et pourquoi Péguy abandonna le socialisme. C'est lorsqu'il a découvert que les chefs ont mêlé à la cause sacrée, des intérêts inférieurs, un indigne souci d'« arriver ». Après l'*Affaire*, le socialisme idéaliste est devenu un parti gouvernemental; il n'est plus, — chose odieuse pour le désintéressement de Péguy —, qu'une carrière politique. Le parti dreyfusard, qui était un parti de bourgeois, se trouvant trop faible pour disposer d'une véritable influence, s'allia avec les autres bourgeois qui conduisaient le prolétariat socialiste. Ce fut rapidement, en même temps que l'orthodoxie marxiste imposée, ce que l'on a appelé le socialisme unifié. Péguy, qui était un des types les plus nets du socialisme français, refusa de se ranger dans cette coalition d'intérêts contre laquelle sa sincérité autant que son nationalisme se révoltaient.

On aurait tort de pousser le rapprochement. Mais comment ne pas se souvenir que George Sorel a beaucoup fréquenté la

(1) *Mussolini, l'homme et le chef* (Albin-Michel, éditeur).

petite boutique des *Cahiers de la Quinzaine* et que Georges Sorel a été un des maîtres de Mussolini?

Cette charité qui est au fond du socialisme de l'écrivain français, nous le retrouvons dans le jeune chef italien. Il a mené, au long des routes de l'exil, la dure vie de l'émigrant. Il a eu faim, il a mendié. Mais à cette expérience intime vient s'ajouter le sentiment d'une diminution collective. « A la grande génération du *Risorgimento*, nous dit M^{me} Sarfatti, une génération mesquine avait succédé, qui affichait le mépris de toute grandeur, de tout principe, et ne pensait qu'à s'enrichir. » Il faut bien l'appeler par son nom : une génération libérale. Nous avons connu partout ce matérialisme manchestérien, dont on peut reconnaître qu'il était inévitable au lendemain de la révolution de 89 et à l'avènement des grands progrès mécaniques du XIX^e siècle, mais que l'on doit condamner quand même, car c'était un matérialisme, c'est-à-dire un abaissement. Que des âmes généreuses, sans égards pour ses services, l'aient combattu, qu'elles aient réagi violemment contre lui, cela aussi était inévitable.

Tel a été, semble-t-il bien, le socialisme de Mussolini. Le souci de l'intérêt électoral en est absent. Quand, en 1913, Turati félicitait son parti d'avoir obtenu le suffrage universel, Mussolini lui répliquait : « Bah! nous ne l'avons pas conquis. On nous l'a donné. Je n'ai pas l'âme d'un mendiant pour célébrer une aumône. » C'est un mot qui pourrait être fort opportunément répété ailleurs qu'en Italie. Aussi bien n'a-t-il jamais été très fervent du parlementarisme. « Au congrès de Milan, en 1910..., il attaque parlement et parlementarisme, décrit le système électoral, et s'oppose à la formation de *blocs* pour la conquête de nouveaux sièges. » On entend bien qu'une pareille attitude l'apparente à nos actuels communistes et qu'il est pour l'intransigeance absolue, pour la révolution, pour l'action directe. Mais cette révolution, il l'a faite. Seulement, ce fut une révolution nationale.

On pouvait prévoir qu'il en serait ainsi. Il suffisait d'avoir lu son *Trentin vu par un socialiste*, où déjà il oppose à la solidarité internationale la solidarité de la race et du sang.

« Il avait assez vécu dans les pays de frontière pour savoir que l'opposition des nationalités n'est pas une simple idéologie » bourgeoise, capable d'être effacée par une autre, l'idéologie » socialiste, mais une réalité en quelque sorte physiologique, » que l'idée de classe, au contraire, vient raviver.

« France ou Espagne, qu'importe si nous mangeons, goguenardait l'ironie de notre peuple au XVIII^e siècle. Et le miracle » du *Risorgimento* lui-même a laissé les masses indifférentes, en particulier les paysans, et chez les paysans, ceux du Midi. » L'organisation ouvrière a, au contraire, élevé ces masses à la » connaissance des idées générales et des collectivités telles que » la Commune ou la Province. Elle a ainsi développé en Italie » un sentiment de race, jadis le privilège des aristocraties. Le mot » *Patrie* devait être prononcé le plus rarement possible par la » propagande socialiste : l'idée de patrie y était, bon gré mal gré, contenue comme un corollaire dans un théorème. »

Etrange socialiste encore que celui qui refusait, malgré des charges de toutes sortes, les prébendes que son parti offre à tous ses militants. « Aujourd'hui, écrivait-il, les socialistes qui dirigent le mouvement politique et économique sont ou des bureaucrates ou des professionnels, quelquefois nantis d'un traitement de cardinal. Leurs conférences sont une spéculation. Ces révolutionnaires ne croient pas à la révolution... Si quelque solitaire y croit encore, il est réputé un imbécile. Mais le soussigné appartient encore à ce petit bataillon d'imbéciles. » Et il ajoutait, ce trouver de mots saisissants : « Que le prêtre vive de l'autel, mais pauvrement! »

Enfin, pour nous borner, il y a sa constante attitude à l'égard de la franc-maçonnerie. On sait comment, en 1923, il proclamait

l'incompatibilité entre la franc-maçonnerie et le fascisme. On a pu croire qu'il défendait son gouvernement contre les forces occultes qui travaillaient à le détruire. Mais en 1910, ayant part à la direction du parti socialiste, il exigeait que les francs-maçons fussent contraints de choisir entre la fidélité à leur société et l'adhésion au socialisme. Et, pourtant, la franc-maçonnerie, qui connaît les hommes et sait les utiliser, a essayé de l'attirer à elle. Mais en vain. « Rien ne lui plaisait dans cette institution en décadence, devenue l'instrument des vieilles classes dirigeantes et le rendez-vous des arrivistes. Il ne pouvait aimer ni son démocratisme bourgeois, ni son faîte égalitarisme, ni son internationalisme suspect, ni son anticléricalisme grossier. Et son secret, ses ténèbres, tout son mystère, lui inspirent une sorte de répugnance physique. » « C'est bien pourquoi, dit-il, la franc-maçonnerie me répugne. Je déteste tout ce qui est enfermé, souterrain, au lieu de brûler à la lumière du jour. »

En somme, il y avait dans le socialisme sentimental de Mussolini un grand rêve, que son fascisme a, enfin, réalisé. Il avait rêvé de grandir son peuple, de l'éduquer, de le tirer de son indolence naturelle pour lui faire rejoindre la grande tradition héroïque de l'ancienne Italie. Nous retrouvons ici, épuré, ce qu'il y a de meilleur dans la pensée de Nietzsche et ce caractère de haute moralité qui fait le fond des *Réflexions sur la Violence*. Seulement, de ce livre chimérique, de cette idéologie passionnée de l'ingénieur français, Mussolini a recueilli le suc, et comme disent les philosophes, l'âme de vérité. Telle est la vertu de l'homme d'action : il corrige les exaltations de la pensée trop solitaire; il lui prend ce qu'elle a de réalisable et rejette le reste. La plus sûre critique de Georges Sorel, ce n'est pas dans les livres qu'on la trouvera, mais dans l'œuvre vivante de Mussolini.

En fermant l'ouvrage alerte de M^{me} Sarfatti, que M. Eugène Marsan a traduit avec son élégance coutumière, on sourit au souvenir des injures que les socialistes déversent tous les jours sur la fière image du dictateur. Un renégat, lui? Allons donc! Il a méprisé leurs prébendes, leur parlementarisme, leur suffrage universel, leur internationalisme. Il avait bien le droit de les battre ayant été si peu des leurs.

JEAN VALSCHAERTS.

Un roman familial⁽¹⁾

Eléonore a réussi à déjouer assez la surveillance, pour faire parvenir à Conrard-Albert, au milieu de juin, les pièces nécessaires au mariage par procuration. Le 19 août cette union est bénie par l'évêque de Ruremonde.

Conrard-Albert tente d'en informer le prince et la princesse de Salm, le 14 septembre, par une lettre pleine de dignité que Vandrépol refuse de transmettre à son maître. Mais ils ont communication des pièces officielles par l'abbesse de Vreden.

Les mariés s'imaginent que leur but est atteint et qu'on va enfin cesser une opposition sans objet. C'est une erreur. Ils sont mariés, mais il ne sont pas encore ensemble. La comtesse d'Ursel reste tout aussi bien que la princesse Eléonore, la prisonnière des Salm à Anholt.

Pendant cette lutte pour la liberté, qui dura quatre mois entiers (septembre à décembre 1713), ils mirent tout en œuvre pour déprimer Eléonore et la faire renoncer à Conrard-Albert. En lisant leur correspondance, on s'étonne par moments qu'elle ait pu

(1) Voir la *Revue catholique* du 16 décembre 1927.

ERRATUM. Dans la première partie de cet article (préambule), une erreur d'impression s'est glissée à la ligne 18. Dans la phrase : « reste inaccessible aux efforts tentés des brouillons... », le mot *tentés* doit être supprimé.

résister à un pareil déploiement de mauvaise foi et de mensonges, dont l'intensité redoubla quand la princesse Christine vint seconder personnellement son neveu. Conrard-Albert n'exagère rien en disant que cette Christine est « un diable et pas une femme », qu'elle est la « plus impie des femmes. »

A peine débarquée à Anholt le 25 octobre, après avoir joué quelque peu la tendresse auprès d'Éléonore, elle lui débita sur le compte de son mari toutes les « infamies et sottises » (26 octobre) qu'elle avait écrites à la princesse de Condé, et dont la prisonnière avait eu déjà l'écho. A entendre la princesse Christine, Conrard-Albert n'a ni fortune ni conduite. Il est au désespoir de s'être lié; il ne demande qu'à rompre: « Il hait Éléonore, désire la quitter, et, s'il doit la prendre, en fin de compte, il l'enfermera seule dans un de ses châteaux » (22 novembre). Christine se dit envoyée par l'Impératrice Amélie, la duchesse de Brunswick et la princesse de Condé, pour rompre une union désapprouvée par ces illustres parentes (25 octobre). Elle affirme à Éléonore que le mariage se peut rompre: que le prince-évêque de Munster, qui l'a déclaré bon (4 octobre), a été trompé. Elle lui certifie que sa sœur Louise peut révoquer sa donation; et qu'elle n'a elle-même aucune part dans les arranges de Mantoue (succession maternelle).

L'audace inouïe de toutes ces affirmations est successivement mise au jour dans les lettres de Conrard-Albert et d'Éléonore. Le premier explique nettement quelle est sa fortune — 40 à 45 mille livres de rente actuellement. Il va en recevoir au moins autant de son cousin le comte de Grobendonck, qui lui donna effectivement, à son mariage, sa baronnie de Wesemael, et, à sa mort (1726) le reste de ses biens. Quant aux sentiments de Conrard-Albert envers sa femme, les lettres attestent qu'ils sont devenus de jour en jour plus fermes et plus tendres. Il fallait assurément une rare duplicité, à ceux qui interceptaient cette correspondance, pour affirmer le contraire.

* * *

La parenté illustre dont la princesse Christine se dit le porte-parole ne partage nullement son hostilité. Éléonore s'en doute bien (11 octobre) mais elle en acquiert personnellement la confirmation, dès le 25 octobre. En novembre, Conrard-Albert, écrit aussi qu'à Vienne, l'Empereur comme tout le monde est surpris de ce qui se passe à Anholt. Le 18 novembre, on a la certitude que l'Électrice de Hanovre est favorable aux mariés. Mais, où la mauvaise foi, et pour parler comme Conrard-Albert, « l'impété » de la princesse Christine, est le plus manifeste, c'est dans ses efforts, pour faire passer comme non valide, un mariage parfaitement régulier.

Depuis le 21 septembre, par l'intermédiaire de l'abbesse de Vreden (1), le prince de Salm a eu connaissance de l'acte de mariage. Il en a certainement avisé sa tante. Le prince-évêque de Munster, dans le diocèse de qui Anholt est situé, et dont l'intervention dans leur sens avait été escomptée par les Salm (20 septembre), mis au courant de tout par Conrard-Albert, déclare le mariage parfaitement valide. Dans une conférence avec les Salm à Boucholt (6 novembre), il les en a convaincus. Ils n'en continuent pas moins à poursuivre la rupture. Aussi le prince-évêque doit-il en venir à menacer le prince de Salm des censures de l'Église, s'il continue à empêcher sa sœur de rejoindre son mari (30 novembre).

Quant à la donation de la princesse Louise, on a bien soin de parler à Éléonore d'une simple révocation, comme si sa sœur voulait rentrer en possession de son bien. Mais elle est assez fine pour comprendre (22 novembre) que cette révocation sera suivie d'une troisième opération au profit du prince de Salm. Car toute cette persécution n'a manifestement qu'un but: mettre la main sur la fortune entière d'Éléonore, et comme, au fond, on sait le mariage valable, on calcule que si on arrivait à brouiller les deux époux, Éléonore deviendrait cette fois et définitivement inmariable. En suite de quoi cette fortune resterait à sa famille. Pour réussir,

(1) L'abbesse de Vreden et l'abbesse de Thorn étaient deux sœurs, comtesses de Manderscheid-Blankenheim-Gerolstein.

L'abbesse de Thorn avait titre et rang de princesse de l'Empire et battait monnaie.

Pour entrer à ce Chapitre, il fallait justifier de seize quartiers issus de famille princière ou comtale du Saint-Empire romain.

L'abbesse seule faisait vœu de chasteté.

Thorn est située entre Maaeyck et Ruremonde, sur la rive gauche de la Meuse.

c'est surtout sur Éléonore qu'on agit; mais on essaie aussi d'intimider ou de gagner Conrard-Albert. En septembre et en novembre, la princesse de Thorn, et sa sœur l'abbesse de Vreden servent d'intermédiaires à la princesse Christine pour lui proposer une rupture qu'il repousse avec indignation. En octobre (le 26), le prince de Salm lui fait offrir d'entrer en conférence sur les affaires. Mais les deux époux ont adopté sagement un système de défense identique sur la question des intérêts. Éléonore refuse de rien faire sans son mari, ce qui fait germer, dans le cerveau des Salm, l'idée de la transporter dans un pays dont la législation lui permettrait de transiger seule (16 octobre). Et Conrard-Albert refuse de rien entendre avant que sa femme soit en liberté.

* * *

Pour en arriver là, les deux époux essaient successivement de tout. Malheureusement les impossibilités et les insuccès s'accroissent. Éléonore avait écrit à son mari le 17 septembre: « Leur but est, non seulement de m'empêcher de m'établir, mais de nous éloigner l'un de l'autre, parce qu'on craint héritier. » Conrard-Albert projette alors de s'introduire chez sa femme par escalade; mais on la change d'appartement, on la loge au-dessus de Vandrepol et on finit par mettre des barreaux à sa fenêtre. Le 20 septembre, elle essaie un éclat. Elle s'adresse publiquement au curé d'Anholt, prend les assistants à témoin de ce qu'elle fait, et se dirige vers la porte du château en disant: « Je veux aller voir le comte d'Ursel, mon mari. » Son frère court après elle « comme un fou », la fait appréhender et l'enferme dans ses appartements. La porte de sa « prison » se referme plus hermétiquement sur elle.

Le 9 octobre, elle entrevoit la délivrance au bout de quinze jours par ordre du grand-vicaire de Munster que le prince-évêque a envoyé à Anholt. Le prince de Salm fait vis-à-vis de lui le « chien couchant » pour avoir le temps d'écrire à Rome où il croit l'évêque de Ruremonde en défaveur. Hélas! le grand-vicaire l'a trahie (28 novembre) et a joué dans le jeu des Salm.

Conrard-Albert ainsi qu'Éléonore, ont provoqué l'intervention du nonce de Cologne, et cette intervention a fait tant d'impression qu'on a, sur l'heure, enlevé les sentinelles de la porte de la prisonnière. Mais c'est tout pour le moment, et la détention continue aussi dure. Le 9 octobre, on promet de laisser les époux correspondre librement, d'autoriser les gens de Conrard-Albert à apporter ses messages. Les lettres n'en sont pas moins fréquemment interceptées, et la princesse Christine menace les gens de Conrard-Albert qui oseraient approcher du pont (10 novembre). En un mot, les Salm « méprisent les décisions et ordres de trois évêques et du nonce ». Le prince de Salm « a manqué quatre fois à sa parole de bouche et écrit » envers le prince-évêque de Munster. Rien d'étonnant donc à ce que ce prélat finisse par le menacer d'excommunication.

Les époux ont espéré un moment que le prince-évêque enverrait, pour délivrer Éléonore, ses soldats, dont ce n'eût pas été la première opération contre Anholt (20 septembre). Comme on n'a pu l'y décider, Conrard-Albert songe à enlever lui-même sa femme de vive force (30 octobre) avec l'aide de ses parents et amis. Il peut disposer de cinquante cavaliers résolus; et il développe à Éléonore tout son plan dans sa lettre du 9 novembre. Mais elle ne peut résoudre à l'approuver, ni voulant, sans doute, ni faire couler le sang pour elle, ni exposer la vie de son mari. Quand celui-ci lui parle de provoquer en duel le prince de Salm, elle le supplie de renoncer à ce dessein. Mais il tient bon. « Si je ne vous ai pas, je me vengerai à quelque prix que ce soit. »

Éléonore souscrit aux divers plans d'évasion par ruse. Mais tous échouent, et le dernier, dans l'élaboration duquel entre le chapelain d'Anholt, coûte à ce prêtre sa liberté. On l'enferme comme un criminel, on le traite comme Éléonore elle-même; on ne lui laisse même pas dire la messe le dimanche. Mais Conrard-Albert devient plus menaçant. Le 25 octobre, Éléonore lui écrit: « on commence à vous craindre ». N'ayant pu réussir à faire intervenir le Roi de Prusse, il se tourne vers les Hollandais, desquels Anholt dépend par le « péage d'Arnhem » et qui auraient le pouvoir de saisir une partie des biens du prince de Salm. Le danger pour celui-ci devient si sérieux il redoute tellement un « arrêt sur ses biens », qu'il songe à appeler à son aide le Roi de Prusse. Éléonore engage son mari à prévenir les Hollandais qu'ils se hâtent: son frère voulant parer le coup en vendant à la Prusse la souveraineté d'Anholt.

Voilà donc le prince de Salm en présence d'un double péril : péril matériel par la menace sur Anholt; péril spirituel par la menace d'excommunication du prince-évêque, qui a fait grand effet (3 décembre). On voudrait croire que le prince a cédé devant la seconde menace plutôt que devant la première. Mais tout ce qui précède ne permet guère une aussi charitable supposition. En tout cas, la constance, la fermeté, la fidélité d'Éléonore et de Conrad-Albert furent enfin récompensées.

Le 22 décembre, la prisonnière parle encore de la garde renouvelée à sa porte jour et nuit. Et pourtant c'est sa dernière lettre. Il y a donc tout lieu de croire qu'ainsi que M. de Mengersen l'avait fait entrevoir à Conrad-Albert le 16 décembre 1713, Éléonore a eu la joie de voir s'ouvrir devant elle les portes de sa prison, le jour de Noël.

1715-1716

Les mariés, enfin réunis, passèrent ensemble l'année 1714.

Leur correspondance reprit en janvier 1715 lorsque Conrad-Albert partit avec son frère Milan, pour s'occuper, à Paris, des affaires de sa femme. Leurs lettres nous donnent quelques renseignements rétrospectifs sur les premiers mois de leur vie conjugale à Hingene et à Bruxelles. Il est question dans les lettres du 1, du 4 et du 10 avril, d'un « accident » de trois mois qu'eût Éléonore en 1714. Mais elle « attendit » de nouveau vers le mois d'août, un enfant qui dut mourir en venant au monde, ou peu après. Nous savons, en effet, que son fils Charles, l'aîné des deux enfants qu'elle éleva, naquit seulement en 1718. Sa fille Bénédicte naquit en 1719.

Nous avons vu dans la lettre d'Éléonore du 17 septembre, que le prince de Salm la tenait éloignée de son mari « parce qu'on craignait héritier », l'arrivée d'un héritier devant, en effet, avoir pour conséquence fatale de faire perdre aux Salm tout espoir de mettre jamais la main sur les biens d'Éléonore. La conviction des deux époux à ce sujet était telle, qu'ils n'hésitèrent plus en 1715, à considérer l'accident d'Éléonore comme la conséquence de la présence dans leur domesticité de la femme d'un certain Herman (4 et 10 avril). La consouance allemande de ce prénom fait supposer que le personnage venait d'Anholt. Conrad-Albert apprenant sa présence à Bruxelles (10 avril), recommande instamment à sa femme de ne laisser aucune personne du service en rapport avec lui et d'empêcher surtout qu'il s'abouchât avec le petit garçon d'office. Éléonore craint tout à ce point de vue de l'héritier. Elle supplie son mari (4 mai) de ne pas douter de sa grossesse, sur laquelle elle lui donne plusieurs fois des explications intimes assez réalistes : Il n'en doit pas douter quoiqu'on puisse lui en dire ou écrire; car elle a peur que sa famille ne se base sur cette incrédulité du mari pour les accuser d'avoir « supposé l'enfant. »

Madame, mère du Régent, qui, comme Palatine, était parente de la mère d'Éléonore, sait bien à quoi s'en tenir au sujet des visées des Salm. Car l'annonce de cette grossesse par Conrad-Albert, la fait rire. Elle déclare en être bien aise, et loue Éléonore d'avoir « eu plus d'esprit que sa sœur, qui s'est laissée persuader tout ce qu'on a voulu » (29 janvier).

Cette correspondance des époux en 1715 est aussi tendre que celle de 1713, et Conrad-Albert reste bien à contre-cœur loin de sa femme pendant quatre mois. Mais il rencontre, au règlement des affaires Salm, à Paris, des difficultés chaque jour nouvelles, à cause de l'inévitable princesse Christine, dont tout le monde a peur (5 février), les hommes d'affaires naturellement, mais aussi la princesse de Condé, « qui se laisse gouverner par elle comme une enfant » (16 février). Malgré les respectueuses insistances de Conrad-Albert; malgré la prière que lui en a fait « Madame », elle refuse de recevoir le mari de sa nièce; et pourtant elle n'a pas approuvé les procédés dont on a usé envers Éléonore en 1713. Il semble que c'était un système chez la princesse Christine de refuser de mettre en rapport les filles de son frère avec la princesse de Condé. Elle n'avait pas voulu lui amener la princesse Louise lorsqu'elle vint autrefois à Paris avec elle.

Conrad-Albert eut, du reste, de larges compensations à la froideur de Mme la princesse. Non seulement, il reçut bon accueil de « Madame », mais le Roi, et le duc d'Orléans furent très gracieux pour lui (12 février); et, à la réception de l'ambassadeur persan à Versailles (20 février), il entra avec « Madame » et se trouva placé aux premiers rangs, immédiatement derrière les princesses du sang.

Les lettres de 1716 donnent un aperçu de la vie de Paris et de Bruxelles à cette époque.

À Bruxelles on est fort aimable pour Éléonore « on me fait la cour comme à la Reine » (14 février). « Tout le monde me caresse » et comme « on se divertit fort », elle regrette que son état l'empêche d'en profiter. Mais on a été très intrigué du départ de Conrad-Albert, qu'on a cru provoqué par des raisons politiques. La *Gazette* elle-même s'en est occupée. Certains ont cru qu'il allait chercher à Paris, l'Électeur de Bavière, ce prince qui représentait successivement tous ceux qui se disputaient les Pays-Bas, dont il a été lui-même partiellement souverain, et qui a fini par retourner dans sa Bavière, qu'on lui avait enlevée pour le punir de sa défection envers l'Empire. Un détail est cité par Conrad-Albert qui caractérise bien la position étrange que s'était faite Max. Emmanuel. Son fils, Charles, devenu Prince Electoral, après la mort de son frère, avait reçu de Philippe V, la Toison (d'Espagne). L'Empereur la lui fait ôter, pour lui en donner une plus riche (autrichienne) (20 février).

Conrad-Albert a cru un moment avoir à ses trousses une seconde furie, dans la personne de la princesse des Ursins, amie de Christine, qui l'a « fait sortir d'Espagne » et que la seconde femme de Philippe V en a chassée! Mais cette fameuse princesse n'a qu'un court espoir de triomphe à Paris. Le duc d'Orléans la coule (21 avril). Froidement reçue par le Roi, elle se réfugie à La Haye.

De Paris, Conrad-Albert suit avec préoccupation les agissements du comte de Königsegg, le négociateur du traité de la Barrière. Il reçoit du comte, par l'intermédiaire d'Éléonore, le 4 février, l'assurance que tout finira à l'avantage du pays (?), mais il trouve que la conclusion tarde bien. Il apprend avec plaisir, le 1^{er} avril, l'arrivée des troupes impériales « mais cela ne suffit pas : il faut que nous sachions à quoi nous en tenir. » Et ses craintes étaient fondées; car le traité de la Barrière (15 novembre 1715), qui nous imposait des garnisons hollandaises, fut désastreux pour la Belgique, et Conrad-Albert fut un de ceux que ses concitoyens envoyèrent à Vienne, pour protester contre sa conclusion.

Conrad-Albert quitta Paris en mai 1715, sans avoir abouti au règlement des affaires d'Éléonore. Mais du moins l'astre de la princesse Christine déclinait. Elle se brouilla avec son neveu aux frais duquel elle essayait de venir s'installer à Paris (5 et 9 février, 17 avril), comme elle avait tenté de le faire en 1713 aux frais d'Éléonore (9 février 1715). Le prince de Salm n'entend pas de cette oreille. La princesse de Condé la trouve encombrante et ne veut plus la loger (21 mars). Elle rentre à son chapitre (17 avril) et notre ménage est momentanément débarrassé de son ennemie la plus acharnée.

Les quelques lettres d'Éléonore de 1716 sont adressées d'Hingene à Vienne, où les protestations des Belges contre le traité de la Barrière avaient appelé Conrad-Albert. Le 6 mai, elle lui apprend la mort de la princesse de Salm, sa belle-sœur, et accompagne la nouvelle de quelques souvenirs rétrospectifs sur leurs rapports. Elle considère comme inévitable le remariage rapide de son frère; craint qu'il ne fasse une sottise en épousant une « drille » (drôlesse); et indique, comme lui convenant mieux que toute autre, la princesse de Sulzbach (probablement Amélie de Nassau-Siegen, veuve depuis 1708 de Christian-Auguste, prince de Sulzbach — rameau de la Maison Palatine de Bavière).

Éléonore met Conrad-Albert bien en garde contre les menées et « comédies » de sa demi-sœur, la princesse de Dietrichstein, fille du premier mariage de Ch.-Th. Othon. « C'est elle qui a écrit cette horrible lettre contre lui à la Christine », en 1713; maintenant elle l'appelle gracieusement son beau-frère. Éléonore lui recommande de ne rien négliger pour s'assurer la faveur de l'Impératrice douairière Amélie; et lui mentionne les principaux potins qui courent les salons de Bruxelles, en son absence.

1719 (1)

En 1719, le duc et la duchesse d'Ursel allèrent ensemble à Paris. C'est une lettre de la duchesse de Brunswick à Conrad-Albert qui nous l'apprend. Elle lui écrit de Modène le 2 août :

« J'espère que ma sœur (la princesse de Condé), qui souhaite fort la réunion entre M^e d'Ursel et son frère, ne sera pas longtemps

(1) Les lettres patentes du titre de duc sont datées du 24 avril 1717.

encore sans la voir (2). Je tui en ai écrit plus d'une fois, et elle me l'a fait espérer. Je suis bien aise que Madame (la duchesse d'Orléans) lui témoigne tant de bonté. Elle m'en a écrit elle-même. Je l'en ai bien remerciée en lui témoignant la part que je prends à tout ce qui regarde une princesse qui m'est si proche. Je sais qu'elle lui a fait l'honneur de la mener à la comédie et de la faire manger avec elle. Tout le monde lui trouve beaucoup d'esprit, ce qui est bon en tous pays, mais se fait encore plus sentir en France, — où rien là-dessus ne se perd — qu'en tout autre lieu. Je suis fâchée que la princesse Christine lui soit toujours si opposée, et je souhaite qu'elle entre aussi dans l'accommodement (2). »

1720

Les lettres de 1720, écrites d'Hingene, trouvent Conrard-Albert à Paris où il habite à l'hôtel de Seignelay, chez sa nièce, fille de sa sœur, la comtesse de Tour et Taxis et Valsassina. C'est une période de crise et de gêne. L'empereur ne paie pas les appointements dus à Conrard-Albert, et les affaires de la succession Salm, n'avancent pas, laissant bloqués les revenus d'Eléonore, quicrie misère.

Heureusement, toutefois, il n'est plus question de la princesse Christine, dont la mauvaise influence semble usée. La princesse de Condé reçoit Conrard-Albert; elle est aimable pour lui, non moins que sa nièce, la jeune princesse de Conti. Celle-ci recommande à Eléonore de ne lui écrire que par l'intermédiaire de Conrard-Albert. Autrement, sa correspondance est lue (21 avril). (Le 1^{er} septembre, elle parle de la mort de sa belle-sœur, Madame de Richebourg, sœur de Conrard-Albert.)

Si les lettres d'Eléonore sont attristées à cause des difficultés matérielles du moment, elles sont radieuses au point de vue des joies du foyer. Eléonore parle dans les termes les plus touchants des gentilles et de l'esprit de ses deux enfants, Charles et Bénédicte.

1721

La dernière de ses lettres, datée de Bruxelles 23 avril 1721, est distante de cinq mois de l'avant-dernière.

Peut-être Eléonore avait-elle été encore rejoindre son mari à Paris; car on voit qu'elle fut séparée longtemps de ses enfants, qu'elle eut la satisfaction de retrouver en parfaite santé.

Nous avons, nous, le regret de ne plus rien posséder, après cette date, sur l'intéressante existence intime de ces deux ancêtres.

Comte Hippolyte D'URSEL.

La femme collaboratrice du mari dans la vie intellectuelle⁽³⁾

II

La collaboration indirecte n'est pas moins essentielle par l'établissement d'une atmosphère appropriée comme par l'écartement des obstacles sur la voie de l'artiste.

L'atmosphère se crée surtout par l'amour : celui-ci, dans les cas que nous étudions, ne doit verser ni dans la froide routine des habitudes ni dans la passion orgueilleuse qui, après des éclairs fulgurants, retombe dans des intervalles de nuit noire, mais il doit prendre la forme délicieuse de la tendresse, à savoir cette affection jamais blasée, douce, pénétrante, continue, et dont la

(1) Une lettre du dossier de la succession Salm nous permet de fixer la date exacte de cette réconciliation. M. De Fronsens écrit, le 29 août 1719 à Conrard-Albert que Madame la princesse de Condé recevra sa visite et celle de la Duchesse entre 3 et 4 heures de l'après-midi, le mercredi 30.

(2) Notes et documents sur la famille d'Ursel, p. 141.

(3) Voir la Revue catholique du 16 décembre 1927.

force vient justement de la continuité de la douceur — qui se marque tout du long du jour ou mieux de l'heure, par un mot, un geste entre deux portes, une confiance, une attention, une allusion, un souvenir du passé ou un commun rêve d'avenir, et sans qu'il soit besoin de loisirs, ni de longs tête-à-tête, ni de grandes phrases sentimentales ou d'heures spécialisées dans l'affection, — mais toute la vie d'étude et d'action vraiment imprégnée d'amour, qui se réjouit joyeusement des joies de l'autre, s'attriste sincèrement de ses peines et, par-dessus tout, lui garde, avec une farouche fidélité de vestale, le feu de sa foi en lui-même, — et, pour parler comme le poète,

« une solitude »... à deux « où voltige un baiser. »

Tel est le rêve de tout cœur de jeune homme, et encore bien suivi de jeune intellectuel, de se sentir compris dans son œuvre, suivi dans sa vie, doucement attendu dans son foyer, lui qui, le cœur battant, a découvert, tout jeune, dans Horace, ce charmant portrait de l'épouse Sabine du financier de Rome, lorsqu'elle construit le feu sacré avec des morceaux de bois sec vers l'heure de l'arrivée de son mari lassé (1). S'il a la chance rare de pouvoir réaliser un pareil rêve, il habite dès lors un climat adorablement doux où les fleurs et les fruits de son esprit naîtront, s'épanouiront et mûriront comme d'eux-mêmes.

De toutes les façons les plus diverses la femme est une collaboratrice : ici au moins autant que dans les autres foyers, *ministre des choses matérielles*, elle fait régner la propreté, le soin, l'élégance, la régularité et la vie, le confort mesuré qui facilite les tâches spirituelles, sans les enliser dans le luxe, et elle ne devra pas s'étonner si elle a même à prendre en main, dans certains cas, par carence de l'autre côté, toute la gérance du ravitaillement en gros de la maison, et même l'administration complète de la fortune familiale. La fourmi besognera pour la cigale. La fourmi doit être pratique, mais ne jamais arriver pourtant, comme la Manette Salomon des frères Goncourt, à industrialiser totalement pour lui faire rapporter mieux, le talent de son artiste et à tuer en lui l'idéal.

De leur côté les maris-cigales doivent sérieusement réfléchir à l'extrême complication de la vie matérielle d'aujourd'hui, par l'instabilité de tout genre, par la précarité ou l'absence du service, etc., et ils se feront un devoir de ne pas laisser tout ce poids s'appesantir sur les épaules de la femme ni surtout de la mère : ils sacrifieront donc, chaque jour, quelques instants de leur chère vie intellectuelle à l'indispensable administration matérielle de leur *home*, car « la reine du foyer », comme on a si bien nommé la femme, n'en doit jamais être l'esclave.

Nous avons entendu un jeune et brillant agrégé nous conter très simplement de quelle manière il aide sa jeune femme (intellectuelle, mais non professeur en exercice) dans la partie la plus pénible du service, le lavage de la vaisselle : il partage à ce moment le travail avec elle, ou bien il va s'installer à ses côtés, et il fait à voix haute une belle et noble lecture qui les intéresse et les élève tous les deux. Quel touchant tableau! le fils du roi venant enchanter lui-même l'ingrat labeur de Cendrillon! Et il ajoutait modestement, en vrai intellectuel : « Il n'y a pas grand mérite à cela, puisque c'est immédiatement après le repas, à l'heure où l'on ne peut guère travailler... » Comme la vertu est quelquefois récompensée, même en ménage, il arrive très souvent que Cendrillon renvoie généreusement le chevalier... à la lecture de son journal...

Femme du monde, l'épouse a, tout en entretenant ses amitiés, à cultiver les relations du ménage, dans la mesure où elles sont

(1) Sabina qualis... uxor.

Sacrum vetustis exstruat lignis focum

Lassi sub adventum viri. (Horace, Epode II^e, vers 41-44).

utiles ou agréables à son mari, elle sourit pour lui, comme le dit joliment René Bazin (1), et l'on en sait toute l'importance pour le succès même des carrières intellectuelles dans notre époque de civilisation avancée. Mais elle n'abusera pas de « traîner » son mari, suivant l'expression consacrée, dans les réunions mondaines ou dans les soirées, la grande vie mondaine étant incompatible avec la grande vie de travail et menant rapidement, lorsqu'on veut les concilier à tout prix, à l'épuisement précoce des forces de l'esprit ou du corps.

Sur le sujet délicat des amis de l'artiste ou de l'écrivain elle aura à établir une distinction pleine de largeur, de manière à attirer et à retenir dans son foyer les amitiés les plus sûres, les plus saines, celles qui peuvent être, à tous les points de vue, les plus profitables à son travailleur.

La femme sera naturellement le principal artisan de la *correspondance*, mais sans aller, ce que j'ai constaté quelquefois, jusqu'à dispenser presque complètement l'homme d'écrire jamais un mot, soit à ses parents soit à ses enfants : car c'est là, vous le reconnaîtrez, un manifeste abus.

Malgré l'importance de ces divers moyens, les premiers modes de collaboration sont ceux du respect du travail et de la détente.

« Mesdames, organisez votre maison en vrai sanctuaire du travail, ayez-en et inspirez-en le respect à tous, aux amis comme à vos enfants et à vos domestiques, — et surtout défendez-vous avec soin de deux fâcheux états d'esprit auxquels vous porte si facilement votre tempérament féminin : 1^o la *lassitude* et la *fatigue* devant tout ce qui dure, devant tout ce qui contraint, devant la juste discipline du long travail de votre artiste, vous qui, plus mobile, êtes si joliment faite pour tout ce qui change, tout ce qui varie, tout ce qui vous chante à l'âme de fantaisie et d'improvisation indéfiniment renouvelée. Ne vous fatiguez jamais... du travail de votre compagnon.

2^o Bannissez diligemment la *jalousie* de ce travail, vous qui êtes instinctivement jalouse de tous, de toutes et de tout, et qui aviez romanesquement rêvé d'avoir effectivement un mari « tout à vous ». Il vous faut vous résigner, et dès le début, à accepter sans arrière-pensée cette passion intellectuelle qui le tiendra jusqu'à son dernier souffle, « la seule passion, a osé dire Jules Lemaitre, qui ne lasse jamais », et vous ferez bien de méditer ce cri d'un artiste : « On en vient à aimer moins une femme, lorsqu'elle ne respecte que par convention ce que nous adorons (1) ». Plus tard, lors de votre commune vieillesse, vous bénirez un jour, la persistance de ces goûts nobles et désintéressés, qui rempliront les longues journées et qui feront de votre vieux compagnon un habitué des conférences, des bibliothèques et des sociétés savantes plus que des cercles et des petits théâtres.

« En attendant, ayez par-dessus tout le respect de ces instants précieux, de ces minutes sacrées de l'inspiration, c'est-à-dire de la *création* dans la conception, la composition ou l'exécution : montez autour d'elles la garde du calme et du silence et, pour rien au monde, ne faites fuir Minerve par l'intempestive introduction d'une visite, par un bavardage vain ou matériel, que sais-je? une réflexion sur une amie qui ne se fait pas couper les cheveux ou sur la hausse du prix des côtelettes de porc... Ne provoquez pas dans l'âme de votre artistes de pareilles chutes... Il est même des *repas* qu'il faut savoir quelquefois ou faire attendre, en affrontant jusqu'à la redoutable impatience des domestiques, ou commencer seule sans le père, si la chose est nécessaire pour les enfants, car hélas! les temps si capricieux de l'inspiration sont loin de concorder toujours avec le découpage rituel de nos journées de civilisés.

(1) *Les Compagnes de la vie*, dans A. Chérel cité, p. 34.

(1) G. Amiot, *Femme de Peintre*, p. 301.

« Ne craignez point d'assister quelquefois vous-même à ces heures bénies du travail inspiré, mais en y apportant un tact exquis et ces longs silences favorables de l'atelier, que ponctuera seuls la pique régulière de votre aiguille ou le menu murmure de votre crochet et qui envelopperont discrètement de vous-même, de votre tendresse muette et de votre propre travail votre cher travailleur. »

Tout cela compose la partie sérieuse de la vie de la femme dans les ménages qui nous occupent : mais qu'elle n'aille point se figurer que tout doive y être grave. La seconde partie de son rôle est d'égayer et de détendre son mari, et elle y trouvera elle-même sa détente et sa gaieté. Si nous avons fait tout à l'heure à la femme l'honneur de croire qu'elle ne doit pas être *uniquement* un élément de gaieté, nous pensons qu'il faut de toute nécessité qu'elle en soit un, et elle le sera naturellement s'il est vrai le jugement émis par Bernardin de Saint-Pierre, que j'ai lu quelque part dans ma jeunesse : « En la femme est une gaieté fine et légère qui dissipe aisément les soucis de l'homme. »

Elle prendra seulement le plus grand soin de penser qu'il en est du repos comme de la tendresse : il s'agit de faire reposer chacun, non pas de la manière dont on se plaît soi-même à la faire, mais de la manière qu'il préfère, or rien n'est plus varié : l'un se repose par la marche et la chasse, et l'autre par les cartes, l'un par le théâtre et le concert et l'autre par son coin du feu la plupart par le voyage, chacun d'ailleurs entendant le voyage à sa façon, etc., etc.

J'ai étudié ailleurs *l'Organisation de la Gaieté en famille*, où il y aurait sans doute quelques idées pratiques à reprendre ici : je me bornerai à en ajouter une qui est, la plupart du temps, d'application facile : s'arranger pour lire en ménage, à haute voix, tous les deux ou trois mois, un livre intéressant et agréable tel un roman de maître, un beau livre d'histoire ou un noble poème, qui fasse penser, sentir, rêver et causer à deux.

Il va sans dire qu'une des principales conditions d'une telle collaboration féminine est que l'homme s'aperçoive de tout ce qui lui est ainsi donné, consacré, sacrifié, et l'encourage perpétuellement, comme il est juste, par le double retour de son propre effort pour faciliter toutes choses, et de sa tendresse reconnaissante.

Je voudrais même pouvoir prouver bientôt aux maris, mes frères, qu'il est de leur strict devoir comme de leur intérêt, d'imiter les meilleurs courtisans de Versailles du temps jadis et de faire *chaque jour*, un brin de cour à leur femme, afin qu'elle reste toujours le brillant... Soleil de leur foyer.

Telle est en somme, la rapide esquisse de ce qui s'impose, selon moi et mon expérience, à la femme d'intellectuel : une compréhension profonde, avec une certaine dose d'admiration pour le travail et la carrière de son mari, une tendresse visible et continue, une aide matérielle donnée avec dévouement et modestie, et un jugement porté avec tact, une garde montée sans lassitude, jour et nuit, autour des heures de travail et, en premier lieu, des heures d'inspiration, et, pour en reposer son travailleur, une fine et inlassable gaieté, et avec cela le renoncement délibéré à toute espèce de jalousie pour une profession qui se révèle comme « adorée » par lui... quelle magnifique et nécessaire épuration de l'ordinaire sentiment conjugal qui doit être entièrement vidé de son alliage d'égoïsme, — et comme Sully-Prudhomme en vers, Gustave Amiot en prose ont raison de conclure tous les deux, en l'appariant à cet autre sentiment qui des sentiments humains paraît, avec l'amitié, le plus désintéressé de tous : le sentiment maternel!

Mais j'entends des chuchotements indignés dans le jeune monde des féministes convaincus, surtout dans la section fémi-

nine, et je perçois entre autres : « Mais il faut donc abdiquer complètement sa personnalité? Nous retombons dans l'affreux esclavage de jadis! » J'entends même crépiter la fameuse formule : « Est-ce donc là vivre sa vie? », formule d'illusionisme, d'égoïsme et d'anarchie, qui a autorisé une multitude d'égoïsmes féroces, de sensualités, de libertinages, de vraies cruautés vis-à-vis des autres.

Mesdemoiselles, calmez-vous et réfléchissez un peu, puisque vous êtes entraînées à le faire. Est-ce donc « abdiquer sa personnalité » que d'être en toute réalité l'animatrice d'un foyer, l'inspiratrice, la modératrice, et, si je puis dire, l'idéalisatrice des esprits et des cœurs, la conscience, le sourire et la joie du monde qui vous entoure? sans compter votre part qui est primordiale dans l'éducation des enfants dont nous n'avons pas eu le temps de parler.

Vous vous grisez un peu avec l'importance de l'action extérieure et le prestige du geste public, dont la carrière vous est ouverte depuis peu. Mais dans les manifestations publiques de votre mari, dans ses paroles, dans ses actes et dans ses œuvres vous allez, et combien de fois? saluer en passant l'effet de vos idées, le résultat de vos suggestions et de vos conseils, les fruits éclos dans la tendre atmosphère que vous aurez su faire régner autour de lui, et vous pourrez vous demander justement alors de quel côté est le premier rôle? l'un en nom, en relief, en action, et l'autre tout en profondeur : vous pourrez conclure très justement qu'ils sont, selon l'angle de considération, tous les deux premiers, mais simplement différents et se complétant.

Qui de vous donc n'a pas connu dans une des deux générations qui vous ont précédée telle mère, telle grand-mère, qui ont fait preuve d'une forte, quoique douce personnalité, et dont on parle

encore longtemps après leur mort, moins longtemps encore que ne durent et ne dureront les bienfaits indéfinis qu'elles auront promus dans la succession de leurs descendants?

Ce n'est pas que je prétende vous ramener entièrement au passé; et j'entends bien que vous continuiez la tradition avec plus d'indépendance, plus de hardiesse, un goût plus marqué de l'action, une instruction plus poussée, et toute la belle vaillance des femmes du XX^e siècle, mais ne tournez pas le dos à la tradition, et voyez qu'elle est bonnée en son fond parce que sortant de la nature même des choses et des êtres, et séculièrement génératrice de bonheur pour soi comme pour les autres.

Je ne nie pas qu'il faille du courage pour soutenir un tel idéal : pour ce faire une femme doit entretenir et approfondir sans cesse en son esprit et en son cœur cette idée que la Providence lui a donné le grand honneur d'être la première aide, « une aide semblable à lui (1) », d'un homme de valeur qui est destiné à augmenter suivant ses propres forces la valeur humaine.

Mais ce n'est pas encore suffisant : afin de pratiquer et de soutenir en elle-même une délicatesse aussi nuancée, un tact aussi exquis, une possession de ses facultés aussi constante, une abnégation tellement oublieuse de soi, où trouver la force efficace et sans cesse jaillissante que dans le contraire même du paganisme, dans les sources surnaturelles de la vie intérieure *la mieux organisée*, c'est-à-dire la plus solidement chrétienne?

Louis ARNOULD.

Correspondant de l'Institut.

(1) *Adjutorium simile sibi* (Genèse II, 18).

Les idées et les faits

Chronique des Idées

Bismarck et les Evêques belges.

Le baron de Trannoy, historiographe de Jules Malou, vient de détacher du second volume, depuis longtemps attendu, un chapitre qu'il a donné à la *Revue Générale* de ce mois, sous le titre : *Léopold II et Jules Malou, l'incident allemand de 1875*.

En ce temps-là, le Kulturkampf, déchaîné par Bismarck dès 1871, battait son plein. Nos évêques ne furent pas les chiens muets, les impassibles témoins de la plus redoutable persécution qui assaillit l'Eglise d'Allemagne et menaçait d'embraser l'Europe. Se souvenant des promesses de leur sacre, ayant juré de défendre l'Eglise et de ne pas appeler lumière les ténèbres ni les ténèbres la lumière, ils élevèrent la voix, ils firent entendre la protestation indignée de la conscience catholique. Fureur de Bismarck. Le chancelier de fer était alors à l'apogée de sa puissance : un francement de ses sercils suffisait à ébranler l'Europe. Il prit prétexte encore d'un incident ridicule : une lettre insensée d'un chaudronnier sérésien à l'archevêque de Paris par laquelle il s'offrait à tuer Bismarck moyennant salaire pour l'opération. Ainsi armé, il intervint brutalement auprès de notre gouvernement pusillanime, tout d'abord pour réclamer une disposition législative qui permit d'assimiler l'offre, même non agréée, d'un attentat à la menace afin de poursuivre le régicide Duchesne, — ainsi s'appelaient le chaudronnier de Seraing, — pour faire grief ensuite au ministère

de ne pas avoir bâillonné l'archevêque de Malines et les autres évêques, qui venaient de flétrir, avec des paroles énergiques, la persécution de l'Eglise.

Léopold II prit peur, Malou ne demandait qu'à prendre peur. On voyait déjà en haut lieu les uhlands franchir la frontière, on trembla devant le spectre de l'invasion. En vain, Malou s'était entremis auprès du cardinal Dechamps — il venait de recevoir la pourpre en mars 1875 — pour obtenir le silence des évêques. Mgr Gravez, évêque de Namur, le rompit avec éclat par une lettre pastorale du 10 mars, publiée au début d'avril. Il y avait, dans cette lettre, une phrase qui eut un grand retentissement à l'époque et dont j'ai gardé fidèle souvenir. Le vaillant évêque de Namur s'élevait contre les persécuteurs de l'Eglise, fauteurs du Kulturkampf international, en Allemagne, en Suisse, en Espagne, en Autriche, en Italie, les avait représentés comme prenant la suite des Dioclétien et des Néron. Ceux qui avaient vingt ans alors, j'en étais, beaucoup d'autres applaudirent à ce vigoureux langage qui soulageait leur conscience, qui démasquait l'hypocrisie des proconsuls de Genève et de Vienne, les Carteret et les Benst, qui marquaient au fer rouge la face ignominieuse des sèdes de la Franc-Maçonnerie. Mgr Gravez n'était pas du tout le bouillant prélat que tous les trembleurs catholiques libéraux ont pris plaisir à défigurer et, quoi qu'en dise le complaisant biographe de Jules Malou, ce n'était pas « le tempérament » de Mgr Gravez qui l'entraînait à parler haut et clair, c'était sa conscience. Calme et fort, solide théologien, esprit bien trempé, barre de fer de l'orthodoxie, il

savait comment un évêque doit parler au peuple pour se faire comprendre et ne s'embarrassait pas des roueries de la politique. C'est lui qui commandera l'assaut contre la loi de malheur et entraînera tout son clergé et ses ouailles jusqu'à l'héroïsme. Il est de la race des grands évêques. Il n'a pas trahi la vérité, lui, il n'a jamais composé avec l'ennemi dans les luttes doctrinales. Qu'on le sache bien : c'est avec cette énergie apostolique, non pas avec la fade éloquence des académies, qu'on défend l'âme populaire contre les séductions du mal et qu'on sauve la foi. Honneur éternel aux Gravez, aux de Montpellier, à tous les évêques belges de cette époque qui bataillèrent contre le libéralisme corrompue, contre le mauvais journal, contre l'école sans Dieu, qui revendiquèrent les droits de l'Eglise et du Pape, qui furent chez nous les champions de l'infailibilité pontificale, qui ont dressé cette génération de croyants, intrépides dans la vie publique, irréprochables dans leur vie privée, cette génération de croyants et de lutteurs, qui assura, pour près de quarante ans, le pouvoir aux catholiques. Ils étaient les fils spirituels de ces évêques athlètes de la foi.

* * *

Avant de rappeler la suite des faits, il importe de marquer la gravité de la situation religieuse qui dictait à nos évêques leurs protestations. Au lendemain du Concile du Vatican et de la guerre franco-allemande, au lendemain de la victoire prussienne, d'où sortit la fondation de l'Empire luthérien, Bismarck, s'appuyant sur la Franc-Maçonnerie universelle, conçut le projet d'anéantir l'Eglise.

Dès l'année 1871, il annonça le Kulturkampf, entendant sous ce terme assez vague et passablement hypocrite, la lutte du germanisme contre le romanisme, de la culture issue de Luther contre la culture dérivée du catholicisme romain. C'est contre Rome qu'il marche à fond, à l'heure où, hélas! la définition de l'infailibilité a rencontré de l'opposition en Allemagne parmi des laïques, parmi des prêtres, même parmi des évêques.

Dès 1871, Bismarck voulant enfoncer le bâillon dans la bouche du clergé fidèle, fait condamner à la prison et à la forteresse les prédicateurs coupables de « mettre en danger la paix publique ».

En 1872, il s'empare de l'enseignement, il rend par une loi l'Etat maître absolu de l'école. « Loi païenne, déclarait tout net le député protestant Bruel, elle répond à l'idée païenne de l'Etat-Dieu. » En dénonçant le Moloch dévorateur de l'enfance, en assimilant aux persécuteurs païens leurs imitateurs modernes, Mgr Gravez jugeait comme ce député protestant, il restait en deça de la pensée de Renan, aux yeux duquel « les sièges rougis au feu et autres instruments de supplice » n'avaient pas la nocivité autrement cruelle des lois qui attaquent la pensée et tuent les âmes.

Pour en finir avec le catholicisme, tout d'abord en Allemagne, Bismarck dressa la machine infernale des lois de mai 1873, 1874, 1875. Relatives à l'éducation du clergé, à la discipline ecclésiastique, à l'intervention de l'Etat dans la nomination des curés, elles sont l'édition contemporaine de la *Constitution civile du clergé* de 1790, elles livraient à la tyrannie monstrueuse de l'Etat tous les prêtres, toute la hiérarchie, pieds et poings liés, elles étaient durement sanctionnées.

Contre les fidèles et le clergé, résolu à la résistance jusqu'au martyre, la persécution s'acharnera au delà de sept ans. Les catholiques répondirent aux fières paroles dont Windthorst avait zébré la face de Bismarck — il n'avait pas peur non plus, celui-là — « Vous voulez nous enlever nos prêtres et vous croyez pouvoir nous en envoyer de faux. Quelle erreur est la vôtre! Voulez-vous contrarier nos sentiments? Soit! Mais vous n'arracherez pas la foi de nos âmes. Prenez nos églises : nous prions chez nous! Chassez nos prêtres : nous prions tout seuls! »

— Tous les séminaires fermés, et tous les couvents; le cardinal Ledochowski arraché de son siège de Posen et durement détenu pour deux ans; Mgr Eberhardt, de Trèves, mourant sur le grabat d'une prison, à la suite de mauvais traitements; Mgr Melchers de Cologne, n'échappant aux géoliers que pour prendre le chemin de l'exil; l'auxiliaire de Posen, l'évêque de Paderbon, l'évêque de Munster, l'auxiliaire de Gnesen jetés en prison; des centaines de prêtres bannis, spoliés, réduits à la famine : voilà le Kulturkampf allemand, qu'avec une ténacité sans égale, Bismarck fomentait par toute l'Europe, surtout en Suisse, en Autriche, mais aussi en Espagne, en Italie et en Angleterre. « Ce fut lui seul, écrit Georges Goyau, dans *Bismarck et l'Eglise*, qui fit effort, à certaines heures, pour acclimater dans l'Europe entière l'idée d'une guerre universelle contre Rome, et pour imposer cette idée aux diverses souverainetés. »

Grisé de la victoire prussienne, résolu d'arracher l'hégémonie spirituelle à Rome, pour la transférer à Berlin, il entreprend ce duel insensé avec l'insolente assurance du succès. Il avait déclaré, en 1872, qu'il n'irait pas à Canossa. On sait quels événements l'y contraignirent à partir de 1879, et la foudroyante disgrâce qui le frappa dix ans plus tard, en 1890.

* * *

C'est devant le déroulement du plan satanique conçu par Bismarck et les Loges que notre vaillant épiscopat intervint par une Lettre pastorale, qui stigmatisait les lois de mai, si directement attentatoires à tous les droits de l'Eglise. En réponse aux doléances de Malou, qui avait supplié le nouveau cardinal Dechamps « de ne pas raviver la flamme peut-être près de s'éteindre », l'éminent Prélat, dans une lettre datée de Rome, le 21 mars 1875, — reproduite en note par le baron de Trannoy — justifiait amplement l'attitude de l'épiscopat par ces précisions topiques : « La crise actuelle est moins politique que religieuse. Le chancelier a fait écrire par son auguste maître (Guillaume I^{er}, maçon très fidèle et très pratiquant, dit Georges Goyau) trois lettres dogmatiques : l'une au Pape, l'autre au ridicule évêque du schisme, le sieur Reinkens (Bismarck avait songé d'abord à organiser en Eglise nationale, le Vieux-catholicisme, il ne tarda pas à n'y voir qu'une Eglise de professeurs), la troisième au vieux représentant du protestantisme, lord John Russel. Lui-même, le prince de Bismarck, fait de la théologie officielle et la répand partout, aussi chez nous, par sa grande et sa petite presse. Il prêche le mensonge, calomnie l'Eglise, le Concile et le Pape, et affirme qu'il veut détruire l'unité catholique. C'est donc une guerre doctrinale en même temps qu'une vraie guerre de religion, et il ne néglige rien « pour arracher les âmes à l'Eglise de Jésus-Christ. Voilà ce qu'il fait et il le fait chez nous comme ailleurs. Nous, pasteurs des âmes, auxquels il veut fermer la bouche, pouvons-nous nous taire? *Que nous ne parlions pas tous les jours, à la bonne heure! Mais que nous nous taisions quand il faut parler, ce n'est pas possible parce que ce serait coupable...* »

On remarquera l'hésitation, le flottement de la pensée qui trahit le balancement de la volonté dans cette finale de la lettre. Le Cardinal énumère des motifs très pressants de parler. Il conclut : 1^o qu'il ne faut pas parler tous les jours; 2^o qu'il faut parler... « quand il le faut ».

Il sollicite l'avis du secrétaire d'Etat, Antonelli, pour donner réponse à Mgr de Montpellier, qui avait réclamé l'approbation du Primat pour le projet d'une seconde Pastorale, qu'avaient signé tous les autres évêques. « Antonelli estima qu'il valait mieux se cantonner dans la réserve. » Tel fut aussi le sentiment du cardinal Guibert, que l'archevêque de Malines consulta en passant par Paris.

« Mais, ajoute le baron de Trannoy, l'évêque de Napur n'avait pas compris le devoir de la même façon que Mgr Dechamps. » Il avait aussi bien compris que Mgr Dechamps les motifs de parler, il n'avait pas conclu, comme son métropolitain, à la nécessité de se taire du moins à certains jours.

Alors vient la citation de la fameuse phrase, brandie comme un épouvantail. Le baron de Trannoy estime que « cet éclat était d'autant moins opportun qu'au moment où il se produisait, il ne paraissait plus possible que le Parlement belge restât ignorer (?) les démarches de M. de Perponcher (le ministre d'Allemagne à Bruxelles), qui traitait l'affaire avec le comte d'Aspremont-Lynden, notre ministre des Affaires étrangères.

J'estime, au contraire, que la phrase de Mgr Gravez sur les persécuteurs, très mesurée au fond, et que Renan eût jugée faible parce que, à ses yeux, les persécuteurs modernes renchéraient par leur habileté sur la brutalité de leurs devanciers païens, j'estime que cette phrase, assez naïvement représentée comme pleine d'horreurs, fut d'une merveilleuse opportunité. Ce texte servit le dessein de Malou, décidé à obtenir du Parlement un vote unanime de réprobation des évêques pour disculper le gouvernement devant Bismarck et donner ainsi satisfaction, avec les plus humbles excuses, au chancelier courroucé.

Il fallait jeter un os à ronger à Frère-Orban, qui se jeta goulûment sur cette pâture de choix. Il fallait offrir à toute la Droite, même à l'extrême Droite, pour la rallier à l'ordre du jour de blâme, un épouvantail devant lequel elle fût saisie d'une salutaire épouvante. Pensez donc! Cette phrase allait allumer une conflagration européenne!

Aussi, entendez avec quelle habileté Malou joua de cet argument décisif : « Au point de vue politique, je crois qu'il est très fâcheux, dans les circonstances qui se sont produites, qu'un évêque belge ait inséré dans un mandement (barbarisme belge pour Lettre pastorale) le passage dont l'honorable M. Frère-Orban a donné lecture, à la séance d'hier. » Jusqu'à cette pudeur, qui ne permet pas à l'orateur ministériel de répéter ce langage, tout était combiné pour frapper la Chambre et emporter son suffrage.

L'ordre du jour, libellé par M. Orts, ami de Malou, accepté par le gouvernement, portait que « le Chambre approuvait complètement les explications données par le Gouvernement et s'associait à ses regrets ».

Dans un grand élan patriotique, provoqué par la phrase incriminée, l'unanimité fut obtenue à la Chambre et au Sénat. La Belgique placée à deux doigts de sa perte — on n'a jamais précisé cette mystérieuse aventure et, à cette époque, c'est de la revanche française qu'on avait peur — la Belgique fut sauvée... grâce à Mgr Gravez. Malou voulut monter au Capitole, en publiant une espèce de *Blue Book*, une brochure contenant tous les documents relatifs à l'incident. Mais le Roi, pas encore revenu entièrement de ses terreurs diplomatiques, s'y opposa. Modeste, lui, s'il aimait la victoire, il détestait le triomphe.

Peu s'en fallut toutefois que le vaisseau échouât au port. Les catholiques, dont la fierté n'avait pas été chloroformisée par les manœuvres parlementaires, regimbaient, renaclaient à l'ordre du jour. Le mot « regrets » visant les évêques, tous les évêques que Frère-Orban avait vilipendés du haut de la tribune et traînés sur la claie, leur paraissait une insulte à leurs pasteurs vénérés, une lâche concession à la gauche, une gémflexion trop avilissante vis-à-vis de Bismarck. Le *Bien Public*, de Gand, par la plume de Verspeyen, relevait le gain, avec cranerie. Il en appelait à la liberté constitutionnelle, tant prônée par les catholiques libéraux et si affreusement trahie par eux dans le noble usage qu'en avaient fait les évêques. Il en appelait à la plénitude de leur indépendance à leur divine prérogative de clamer la vérité et de proclamer la

justice. Il demandait à quel péril national on sacrifiait la majesté des Pontifes, le droit humain et le droit divin, et rougissait de constater qu'en fin de compte, on s'était prosterné devant d'arrogantes susceptibilités de l'idole prussienne.

Les Evêques ne croyaient pas pouvoir rester sous le coup des outrages que Frère-Orban avait déversés sur eux, et le Cardinal préparait une lettre de protestation qui laverait l'honneur de l'épiscopat. Grande alarme parmi les cardinaux verts! Leur triomphe était menacé. Mais Adolphe Dechamps était là, il désarma son frère le Cardinal qui, du reste, ne parlait pas... tous les jours. Le Zeus germanique ne secoua plus sa chevelure sur la cime de l'Olympe. Il daigna même sourire à la petite Belgique, s'intéressa, avec la plus touchante sollicitude au perfectionnement de son système défensif sur la Meuse et fit même annoncer qu'un flirt diplomatique s'engageait entre le cabinet de Berlin et le général Brialmont. Il fallut que Malou se défendit contre ces embrassades compromettantes en les faisant démentir par l'officieux *Journal de Bruxelles*. Il était temps, car le plus clair résultat de cette politique du sentiment eût été de laisser dévorer le petit Chaperon rouge, oh! de le laisser croquer en douceur, par l'ogre germanique!

J. SCHYRGENS.

FRANCE

Le désarmement

Des derniers propos diplomatiques d'Ulysse dans le Figaro. — Réflexions sur le désarmement — nous extrayons ces lignes :

Depuis que la diplomatie est publique, c'est-à-dire depuis qu'elle a remplacé sinon l'ignorance par le mensonge, du moins le silence par la prétérition, seule celle-ci a de l'importance. Sa devise doit être cette parole d'un personnage de la *Torche sous le boisseau* sur un dialogue réticent : « Chacun est attentif à ce que l'autre ne dit pas ». Cependant, là encore les positions prises fournissent la grille pour déchiffrer les pensées « de derrière », selon l'expression de Pascal. Le trait commun de ces pensées, c'est qu'elles révèlent autant d'égoïsmes sacrés, alors que le désarmement suppose, au contraire, la sincérité, la générosité et l'abnégation. Il est vrai que si ces sentiments dominaient les peuples, il n'y aurait pas matière à désarmement, car ils ne songeraient jamais à s'entre-tuer. L'absence de ces sentiments pose le problème et le rend insoluble. Ce qui revient à dire que les conférences de désarmement seraient superflues si l'état d'esprit qu'elles exigent existait, de même que la Société des nations serait inutile si elle méritait ce beau nom et que son idéal est chimérique, aussi longtemps que subsistera, encore accru par la dernière guerre, le caractère insociable des nations vouées longtemps encore à ne former des sociétés, c'est-à-dire des alliances, que les unes contre les autres.

En attendant que les enfants des hommes ne ressemblent plus à leurs pères, les lumières de M. de la Palisse suffisent pour découvrir les intentions qui inspirent les projets de désarmement et qui, toutes, n'ont que de lointains rapports avec le bien de l'humanité. S'il s'agit de désarmement naval, les puissances riches, c'est-à-dire les puissances anglo-saxonnes, ne songent qu'à consolider leur avance, à cristalliser leur supériorité, afin de s'offrir une hégémonie au rabais. Ou bien leurs délégués techniques, les marins, qui prennent facilement leur parti de la construction de nouvelles unités, escomptent un échec pour la justifier, comme c'est précisément le cas aux Etats-Unis après la faillite de la conférence Coolidge. Quant au désarmement terrestre, tout le monde sait l'impossibilité d'aboutir et tout le monde manœuvre pour rejeter sur le voisin la responsabilité de ce résultat toujours négatif. Il ne l'est malheureusement pas pour tout le monde. Le Reich, en réclamant avec insistance de désarmement général, attend avec impatience le moment où, faute de l'obtenir, il revendiquera la liberté de ses propres armements. On sait que cette thèse se

fonde sur le traité de Versailles, dont les clauses militaires sont imposées à l'Allemagne « en vue de rendre possible la préparation d'une limitation générale des armements ». En admettant la fiction de son désarmement, les alliés ont autorisé le Reich à invoquer ce traité. L'Allemagne d'abord débitrice à Versailles, puis, disait-elle, créancière à Locarno, qui, à ses yeux, est un bon pour l'évacuation anticipée de la Rhénanie, se considère maintenant comme créancière au titre de Versailles et au titre de Locarno. Nous voilà donc dans l'alternative de souscrire à un simulateur de désarmement général qui, forcément incontrôlable, serait une prime à la mauvaise foi, c'est-à-dire à l'Allemagne, ou de la libérer des clauses militaires du traité de Versailles. Pour elle, le désarmement, ce n'est pas seulement celui des autres, c'est encore son propre réarmement.

Pour l'Angleterre, le désarmement, c'est surtout le souci de ne pas donner sa contribution à cette sécurité générale à laquelle nous le subordonnons et qui, sans son concours, est un leurre. Elle ne veut pas signer, à l'ordre de la victime inconnue d'une agression éventuelle, ce qu'elle appelle un chèque en blanc sur sa puissance, d'autant plus que ce serait, sauf pour sa marine, un chèque sans provision, son armée de terre n'étant pas immédiatement utilisable sur le continent. Sa probité commerciale le lui interdit.

RUSSIE

Après dix ans!

La Revue des Deux Mondes, du 15 décembre, a donné un intéressant article sur le Jubilé des Soviets. Nous en détachons ces passages :

Commençons par la politique extérieure du gouvernement bolchévique, politique, dont la révolution mondiale reste toujours, comme il y a dix ans, le but essentiel. Si le bolchévisme dure, c'est parce que trop longtemps l'opinion européenne l'a envisagé comme un problème purement russe et a trop complaisamment admis que le monde civilisé pouvait coexister paisiblement avec ce gouvernement antinational et révolutionnaire.

En fait, l'action bolchéviste déborde de toutes parts les frontières de la Russie. La révolution du 7 novembre 1917 a un caractère essentiellement international et le dixième anniversaire de cette révolution, célébré par les Soviets, est en même temps le dixième anniversaire des entreprises dirigées par le pouvoir bolchévique contre l'ordre national et le régime normal de tous les pays civilisés. A côté du bilan décennal de l'action de dix années de la dictature soviétique sur la vie russe, il y a donc lieu de dresser un autre bilan, le bilan international des troubles profonds causés dans le monde entier par le gouvernement, dont la politique et l'action se confondent entièrement avec celles de la III^e Internationale.

Non seulement, la révolution mondiale forme une partie intégrante de la politique bolchévique, mais elle est même une condition *sine qua non* de l'existence de la dictature soviétique. Le régime, qu'ont instauré les bolchéviks en Russie, ne peut durer que si le pays est entouré de peuples complices, prêts à renier les principes de la civilisation moderne à l'exemple de Moscou. L'isolement, c'est la mort certaine du bolchévisme dans un laps de temps plus ou moins court. Vérité qui fut proclamée par Lénine lui-même au moment où il prit le pouvoir. « Nous sommes acculés à périr si la révolution n'éclate pas dans le plus bref délai dans les autres pays. » « La révolution sociale dans un pays comme la Russie, qui possède une infime minorité de prolétariat ouvrier, disait-il encore, ne peut avoir un succès définitif

que si elle est appuyée par la révolution dans les autres pays (1). » Et, dans le manifeste adressé aux ouvriers suisses : « La révolution russe n'est qu'un prologue à la révolution mondiale. »

Ce n'est donc pas uniquement par prosélytisme que les bolchéviks poursuivent la réalisation du bouleversement mondial : c'est leur propre existence qui est en jeu. Il s'agit pour eux d'étayer le régime instauré en Russie. Dès les premiers jours, malgré les difficultés sans nombre qu'ils rencontrent sur leur chemin et les graves préoccupations que leur cause la nécessité de consolider leur pouvoir, les bolchéviks dépensent une activité fébrile et universelle pour tenter d'allumer dans le monde entier la révolution sociale. Ces efforts et ces tentatives, ils les poursuivent inlassablement à travers toute la période de dix ans, dont, à l'heure actuelle, ils célèbrent le jubilé.

Le nouveau président du *Komintern*, Boukharine, dans un discours prononcé, le 12 octobre 1927, a donné le calendrier des mouvements révolutionnaires, qui tous, ont été réalisés avec la participation de Moscou. Voici la liste de ces *Ephémérides rouges*.

Janvier-mars 1918, révolution ouvrière en Finlande.
Novembre 1918, révolution en Allemagne et en Autriche.
Mars 1919, révolution en Hongrie.
Avril 1919, pouvoir soviétique en Bavière.
Janvier 1920, révolution en Turquie.
Septembre 1920, révolution en Italie, avec la mainmise sur les usines et les fabriques.

Mars 1921, le « Putsch » allemand.
Septembre 1923, soulèvement en Bulgarie.
Automne 1923, mi-révolution du prolétariat allemand.
Décembre 1924, soulèvement en Esthonie.
Avril 1925, soulèvement au Maroc.
Août 1925, soulèvement en Syrie.
Mai 1926, grèves anglaises.
1927, soulèvement à Vienne.
1927, révolution chinoise.

Tel est le bilan de dix années d'action bolchévique dans le domaine international. C'est l'action simultanée du gouvernement soviétique et de la III^e Internationale qui, — selon l'expression imagée de Zinovieff, — sont deux édifices ayant les mêmes fondations et un seul toit.

Ce court aperçu de l'action bolchévique extérieure, au cours des années 1917-1927, nous paraît amplement suffisant pour affirmer que le gouvernement bolchévique était et reste un ennemi constant et redoutable de l'ordre public, et de la vie nationale de tous les États civilisés.

Telle est, en résumé, la situation : tandis que la population de la Russie soviétique s'accroît très rapidement, la vague montante du surpeuplement agraire, n'étant pas absorbée par l'industrie, crée un chômage permanent qui atteint au jour du jubilé décennal que célèbrent les Soviets, le chiffre de 1 million et demi de sans-travail, d'après les données officielles, et 2 millions, d'après les déclarations récentes de Trotzky. Ce processus de surpeuplement menace de s'aggraver vers la fin de la prochaine période quinquennale et, d'après les données soviétiques, le pays, — s'il ne se débarrasse pas du joug bolchévique, — aura, en 1931, de 6 à 8 millions de travailleurs, que ni l'industrie, ni l'agriculture ne pourront nourrir.

En face de ce problème redoutable, qui menace la Russie de

(1) LÉNINE, *Œuvres*, vol. XVIII, p. 133.

nouvelles catastrophes, que fait le gouvernement soviétique? Il ne sait que prononcer des discours vides sur l'avenir magnifique qu'il prépare à la Russie, sur l'industrialisation, la tractorisation, l'électrification, etc., tout en proférant cyniquement des menaces de guerre et de bouleversements intérieurs à l'adresse des pays civilisés, — coupables de ne pas venir, par de larges ouvertures de crédits, à l'aide du gouvernement qui a apporté à la Russie des souffrances sans fin, une ruine matérielle et morale, des exécutions en masse, et qui promet aux peuples le prochain renversement des bases mêmes de leur existence matérielle et spirituelle.

Le tableau de la situation économique de l'U. R. S. S. et de la politique extérieure du bolchévisme russe montre assez pourquoi la date du 7 novembre 1927 doit être considérée comme un triste anniversaire, aussi bien pour le peuple russe, que pour le monde civilisé.

Le moment paraît approcher où la vérité sur les ravages causés par le bolchévisme russe ne pourra plus être étouffée, même à l'intérieur de la Russie. La lutte acharnée pour le pouvoir, qui a brisé le monolithe du parti communiste, a mis à nu la plaie qui ronge la Russie depuis dix ans. Tout ce qui a été dit ici même, depuis plusieurs années, sur les résultats de la dictature communiste, trouve une confirmation inattendue dans le témoignage des chefs les plus notoires du bolchévisme russe. Trotzky, Zinoviev, Kamenev, Rakowsky, Radek, Smilga et les autres mohicans de la révolution du 7 novembre 1917 ne trouvent pas de couleurs assez noires pour tracer le tableau de la détresse du prolétariat russe.

Ce serait pourtant une grave erreur de fonder un espoir sur l'action de l'opposition d'aujourd'hui, dont les chefs étaient encore hier les maîtres absolus de la Russie et portent toute la responsabilité de la politique qui la mène au bord du gouffre. Ce n'est pas une opposition assagie et thermidorienne. Son programme, tendant à faire retour vers la politique du communisme militant de 1918-1921, est une plus grande folie encore que la politique de Staline. Nous sommes en présence d'une lutte pour le pouvoir des maîtres d'hier contre les maîtres d'aujourd'hui, qui restent, les uns comme les autres, les bourreaux du peuple russe et les ennemis du monde civilisé.

Qui remportera, la victoire : le maître d'aujourd'hui Staline, ou ses adversaires? l'opposition? — cela est parfaitement indifférent pour la Russie, comme pour le monde entier. Dans l'un comme dans l'autre cas, la Russie ne fera que s'enfoncer davantage dans l'abîme de ruine et de misère et le monde entier n'aura devant lui que la lutte acharnée contre toute civilisation. Les deux forces sont également des forces destructives, incapables de toute création et qui ne peuvent vivre que par la lutte contre le monde civilisé.

Cette lutte est pourtant un fait historique de la plus haute importance. En sapant l'unité du parti communiste, elle rapproche la fin de la dictature bolchévique et l'heure de la libération de la Russie. Quand viendra le salut et où viendra-t-il? Ce qui est incontestablement établi, c'est que le monde entier doit enfin se rendre compte, après cette expérience de dix ans, qu'on ne pactise pas avec la force destructrice. L'ennemi ne s'endort pas : aux gardes à veiller, partout où l'on ne se résignera pas à laisser entrer chez soi l'anarchie et la ruine.

IRLANDE

La situation religieuse

L'abondance des matières nous a forcés à remettre à cette semaine la suite des extraits de la lettre pastorale collective adressée à leurs diocésains par le Cardinal primate et les vingt six évêques d'Irlande, à l'occasion du Synode plénier tenu à Maynooth :

Nous voudrions, en outre, signaler à nos diocésains les mariages précoces comme étant au temporel et au spirituel une des meilleures garanties de l'avenir. De toutes les coutumes sociales d'un peuple, il n'en est pas de plus heureuse pour son expansion et pour sa moralité que celle des mariages précoces. Ils sont la sauvegarde des Commandements et le soutien de l'Etat, spécialement dans les pays où les ressources de ce même Etat ne sont point développées. Ces mariages ne doivent pas être accusés d'imprévoyance : ils attirent sur ceux qui les contractent les bénédictions de Dieu, auteur de la nature et de la grâce. Chez les époux mariés de bonne heure, l'espérance et le courage, la sincérité et le dévouement vont de pair avec la conformité aux directives et aux principes de la vie chrétienne. Et s'il est avéré que les enfants doivent consulter leurs parents au sujet de leur futur mariage, il ne l'est pas moins que l'on devrait défendre aux parents et à la famille d'annihiler par leurs combinaisons les droits naturels et raisonnables des jeunes gens.

Jetons, Frères, un coup d'œil rétrospectif sur le dernier quart de siècle, et nous sentirons nos cœurs tressaillir d'une grande joie. Et d'abord, l'Eglise, dont nous avons le bonheur insigne d'être les membres, nous apparaîtra dans toute sa beauté, l'Eglise, qui, en fidèle servante du Très-Haut, exécutée à la lettre son mandat, reçu du Christ, d'institutrice des nations. Debout et inébranlable, elle résiste aujourd'hui victorieusement à tous les assauts des vents déchainés contre elle. Tandis qu'autour d'elle le monde religieux n'est que chaos et confusion, elle seule est immobile et immuable. Les sectes vieillissent comme un vêtement, mais elle demeure toujours exactement la même. Des cités, bâties par la main des hommes tombent en ruines avec le temps; l'Eglise, au contraire, qui fut édiflée par le Divin Architecte sur le roc de Pierre, renouvelle sa jeunesse avec le cours des siècles. En aucun moment de sa longue histoire, l'unité de sa catholicité, la vitalité de ses croyances, la splendeur de son culte, la beauté de son cérémonial ne se manifestèrent d'une façon plus éclatante que l'an dernier, lors du Congrès eucharistique de Chicago. Quand nous vous aurons dit, Frères, que des hommes et des femmes de sang celtique n'ont point peu travaillé au succès de cette grandiose manifestation, votre joie n'en sera que plus vive. En vérité, le Christ est avec son Eglise; en maintenant la merveilleuse unité de celle-ci, il témoigne de la perpétuité de sa présence : « Je ne prie pas pour eux seulement, mais aussi pour ceux qui, par leur prédication, croiront en moi, pour que tous ils soient un, comme vous, mon Père, vous êtes en moi et moi en vous; et pour, que eux aussi, ils soient un en nous, afin que le monde croie que vous m'avez envoyé (1). »

Et vous, nos Frères du clergé, considérez votre peuple comme une nation sainte, une génération choisie, appelée à porter la lumière aux Gentils et à montrer le royaume de Dieu aux hommes assis dans les ténèbres. Ce fut là, nous semble-t-il, la destinée

(1) Jo. XVII, (20-21).

spéciale de la race que la Providence donna en héritage à saint Patrice. Nos pères eurent le rare avantage non seulement de recevoir la Parole avec joie, mais encore de porter la bonne semence à l'Europe d'abord, puis aux confins de la terre. C'est sur une vaste échelle qu'après la chute de l'Empire romain les missionnaires irlandais travaillèrent au retour de la civilisation chrétienne : une notable partie du continent européen leur dut ce bienfait. Quand, plus tard, l'hérésie eut dévasté les champs les plus fertiles de l'Eglise, il arriva, par une disposition spéciale de la Providence, que ceux-là mêmes dont la tyrannie avait fait ses victimes en leur propre pays devinrent les apôtres de leurs patries d'adoption. De nos jours encore, les routes qui mènent à nos rivages retentissent du bruit de leurs pas; ils vont s'embarquer, les uns pour l'Afrique, les autres pour l'Extrême-Orient, puis s'élançer vers les immenses régions où le blé mûr attend la faux du moissonneur.

Pour nous, qui en sommes les pasteurs, un peuple tel que le vôtre est notre joie et notre couronné, vous nous êtes aussi chers que l'étaient à saint Paul ses bien-aimés Philippiens. On aurait tout lieu de croire qu'une nation si riche en traditions religieuses et si imbue du sentiment surnaturel, une nation qui est le foyer de la sainteté et la chaire de la vérité, dût simplement rester fidèle à une vocation que démontre jusqu'à l'évidence chaque page de ses annales, et chercher sa gloire au sein d'une paix bien-faisante, là où règnent la grâce et la civilisation. plutôt que dans les conquêtes à main armée. Mais faisons l'aveu sincère de nos manquements. Ah! Frères, que de fois se sont vérifiées les paroles du Sauveur. Quiconque se sert de l'épée périra par l'épée! Que de fois aussi avons-nous vu l'Irlandais tirer le glaive, tout prêt à défendre son cher pays, et plonger le fer homicide plus profondément encore dans le cœur de ses chers compatriotes! Depuis quel-que temps, çà et là, un esprit né de la haine et de la discorde semble contrecarrer le but élevé que, selon toute apparence, les conseils du Très-Haut ont assigné à notre nation. Le frère se dresse contre son frère; on fait fi de la charité; la sainteté des serments est profanée, le respect de la vie humaine méprisé. Quoique un tel état de choses nous afflige au delà de toute expression cependant, nous, qui connaissons et qui aimons la vaillance de notre peuple, nous qui savons combien, dans son ensemble, il respecte la loi de Dieu, nous voudrions sincèrement lui épargner nos blâmes et nos reproches. Nous préférons donc prier le Dieu des miséricordes avec toute la ferveur dont nous sommes capables, qu'il daigne nous absoudre du mal que nous avons pu faire dans l'entraînement de passions aveugles, et qu'il se souvienne seulement des titres sur lesquels notre pays ose fonder son espoir d'obtenir de lui indulgence et pardon.

"SWAN"
Le Porte-Plume
de l'Élite

Les Négociants en Vins

R. & G. KONINCKX

Rue de la Longue-Haie, 47-49

BRUXELLES

Téléphone 838,39

vous offrent pour les fêtes de NOËL et NOUVEL AN
 leurs

excellents vins du Portugal

CROSS + + +, Very old, white et sawuy. la bouteille V. N. C. 11.—
 CROSS particulier 12.25
 OLD CASTLE, extra 16.—

et vous RECOMMANDENT SPÉCIALEMENT leurs
 GRANDS VINS DU DOURO la bouteille

ROMARIA, Port, white et sawuy. 24.—
 J.-P. VASCONCELLOS, white et black label 28.—

Vins de dessert : Malaga, Muscat, Maduro

GRATIS

Jusqu'à la fin du mois en cours, nous offrons **gracieusement** à tout acheteur de 15 bouteilles des vins ci-dessus, 1 bouteille de notre **grand vin d'Anjou mousseux**,

LANGLOIS & FILS, à titre d'Etrennes, val. 20 frs.

Pour la province : expédition franco domicile par 30 bouteilles.

Librairie Albert DEWIT

53, rue Royale, BRUXELLES

Viennent de paraître :

Bibliothèque d'Histoire contemporaine de Belgique

Emile Banning

Les Origines et les Phases de la Neutralité Belge

publié par ALFRED DE RIDDER

Directeur général de la Noblesse et des Archives au Ministère des Affaires étrangères.

Un beau volume in-8° de 276 pages fr. 20.—

Précédemment paru dans la même collection :

Le Mariage du roi Léopold II, d'après des documents inédits, par ALFRED DE RIDDER. Un volume in-8° de 297 pages. fr. 15.—

CODE DE COMMERCE

en tableaux synoptiques avec notes et documents pratiques par P. BIÉMONT.

Un beau et fort volume grand in-4° de 360 pages. fr. 60.—

FONDS DES MIEUX DOUÉS

Lois coordonnées des 15 octobre 1921-25 juin 1927

Commentaire par LÉON BAUWENS

Secrétaire de l'Instruction publique. — Directeur général de l'enseignement primaire au Ministère des Sciences et des Arts.

Un beau volume in-8° de 77 pages fr. 6.50